

Une autre vie s'invente ici

Rapport d'activités 2015

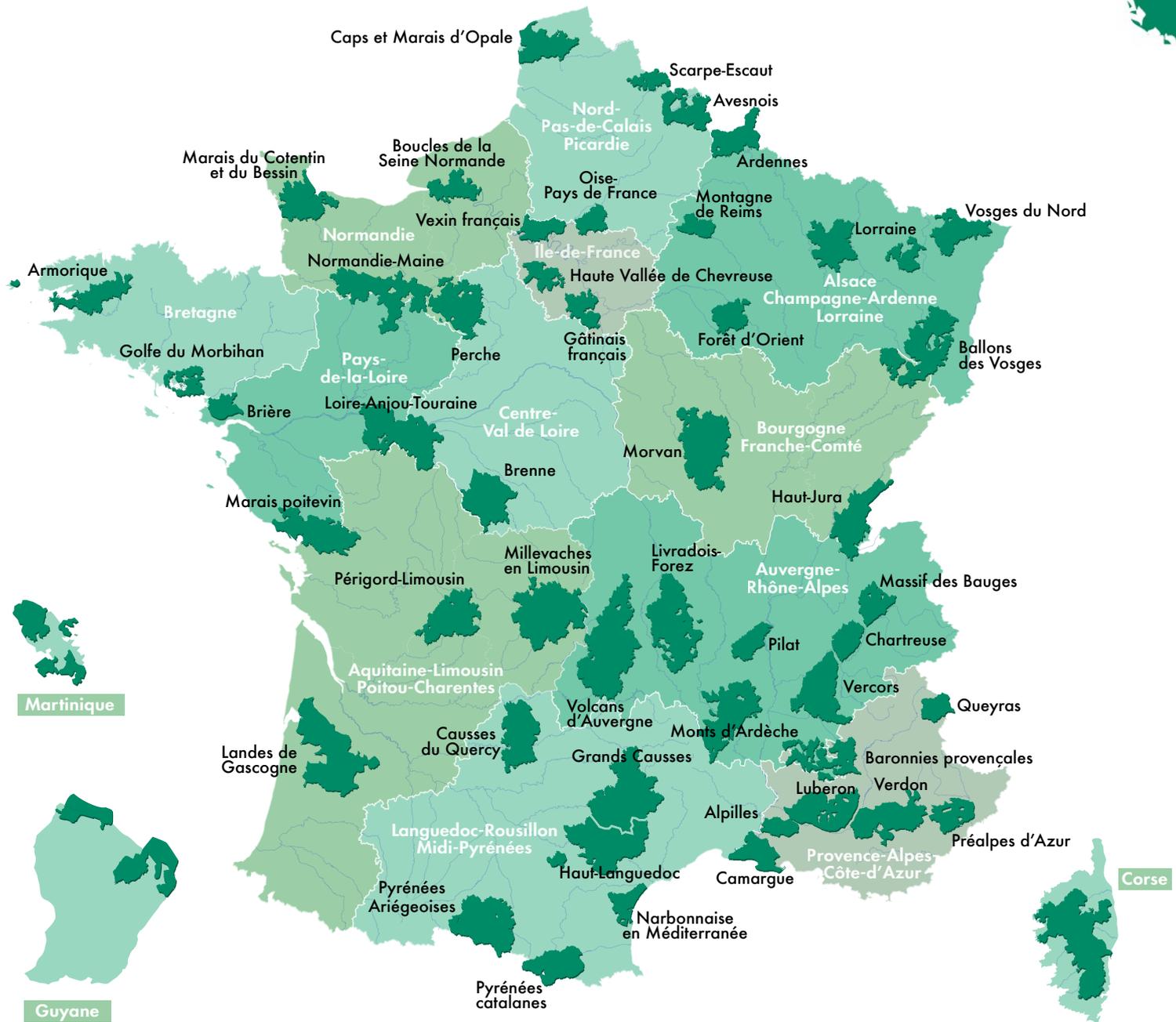
de la Fédération des Parcs
naturels régionaux de France



AVRIL 2016

Une autre vie s'invente ici

51 Parcs naturels régionaux de France



Les 51 Parcs naturels régionaux représentent plus de 4300 communes, plus de 2000 agents, 4 millions d'habitants et 8,7 millions d'hectares, 15 régions, soit 15% du territoire.



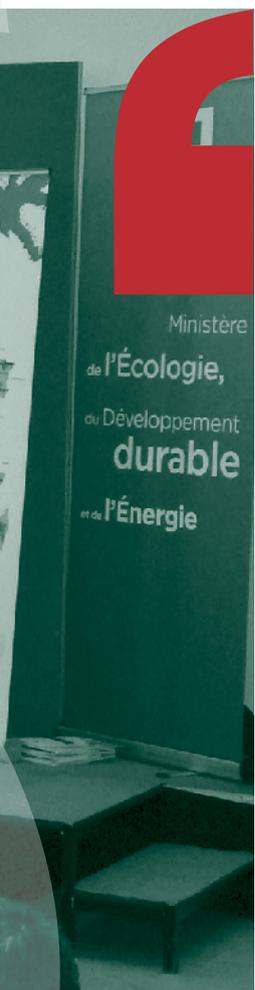
“ 10 faits marquants de l'année 2015

- 1 ● **Les Parcs sont 51**, avec la création d'un nouveau Parc : les Baronnies provençales le 26 janvier 2015. Le premier ministre a également signé le décret concernant le renouvellement du classement du Parc naturel régional de Lorraine.
- 2 ● La Fédération, son Bureau et les présidents des 51 Parcs ont été reçus le 17 février à l'**Élysée par le président de la République, François Hollande**.
- 3 ● Le Bureau de la Fédération a été amené à rendre **6 avis** (opportunité et intermédiaires), sur les projets de charte de Parc en renouvellement et en création.
- 4 ● La Fédération s'est fortement impliquée dans les nombreuses lois en préparation et en discussion pour garantir et consolider la politique des Parcs naturels régionaux et pour traduire leurs ambitions pour l'avenir.
- 5 ● La Fédération s'est dotée d'un livre blanc de l'**innovation dans les Parcs naturels régionaux**.
- 6 ● La première **Université d'été des Parcs**, dans le Luberon, a réuni les présidents et directeurs de Parcs, et les partenaires de la Fédération sur le thème « Homme-Nature ».
- 7 ● La Fédération a participé à la **COP21 – Paris Climat 2015** et a présenté 51 initiatives des Parcs en faveur du climat, au Bourget et au Grand Palais.
- 8 ● La Fédération a organisé **25 séminaires et rencontres nationales thématiques** associant techniciens, élus et partenaires des Parcs.
- 9 ● La Fédération a diffusé une plaquette sur les Parcs naturels régionaux et la biodiversité ; la voix des Parcs est portée au niveau européen sur le réseau Natura 2000.
- 10 ● La Fédération, avec le soutien de la Caisse des Dépôts, a réalisé une étude sur « biodiversité et développement économique ».



Assemblée générale 2015

PARTIE 1	6	PARTIE 3	18	PARTIE 5	24
ACTIVITÉ INSTITUTIONNELLE ET REPRÉSENTATIONS		CHARTES ET SYNDICATS MIXTES		EUROPE ET INTERNATIONAL	
1.1 Les réunions statutaires	6	3.1 Les avis sur les chartes	18	5.1 Positionnement stratégique	24
1.2 Rayonner pour compter	8	3.2 Appui-conseil sur les chartes	19	5.2 Partenariats institutionnels	24
1.3 Capitaliser, faire fructifier le réseau des Parcs	11	3.3 Évaluation des chartes	19	5.3 L'appui à des projets de coopération	25
		3.4 Fonctionnement des syndicats mixtes	20	5.4 Implication dans les réseaux internationaux et européens	26
PARTIE 2	13	PARTIE 4	23		
COMMUNICATION		VEILLE, INNOVATION ET PROSPECTIVE			
2.1 Communication générale	13	4.1 L'innovation	23		
2.2 Publications	14	4.2 Prospective	23		
2.3 Relations Presse	14				
2.4 Communication événementielle	15				
2.5 Communication numérique	16				



sommaire

PARTIE 6	27	PARTIE 8	33	PARTIE 9	37
BIODIVERSITÉ ET GESTION DE L'ESPACE		ÉCONOMIE, TOURISME ET AGRICULTURE		URBANISME, PAYSAGE, CLIMAT, ÉNERGIE	
6.1 Actions inter-réseaux	28	8.1 Les plateformes territoriales et entrepreneuriales	33	9.1 Urbanisme rural	37
6.2 Recensement et portés à connaissance	29	8.2 Biodiversité et développement économique	34	9.2 Paysage	38
6.3 Contribution aux politiques de l'État	29	8.3 Forêt et filière bois	35	9.3 Autonomie énergétique des Parcs, transition énergétique, TEPOS et TEPCV	38
6.4 Concours Prairies Fleuries	29	8.4 Tourisme durable et activités de pleine nature	35	9.4 Architecture et écoquartier	39
6.5 Trame verte et bleue	30	8.5 Agriculture	36		
PARTIE 7	31			PARTIE 10	40
MARQUE COMMERCIALE				VIE CULTURELLE, ÉDUCATION, LIEN SOCIAL	
7.1 L'attribution de la marque	31			10.1 Animation des réseaux culture et éducation au territoire	40
7.2 Stratégie nationale	31			10.2 Positionnement dans le domaine culturel	41
				10.3 Contributions nationales et internationales	42
				10.4 Dimension sociale dans les chartes	42

PARTIE 1

Activité institutionnelle et représentations

1.1 LES RÉUNIONS STATUTAIRES

La Fédération a connu une activité statutaire régulière avec une Assemblée générale extraordinaire, suivie d'une Assemblée générale ordinaire le 9 avril, et huit réunions de Bureau.

L'agenda des réunions statutaires

- 21 janvier Bureau
- 18 février Bureau
- 9 avril Assemblée générale extraordinaire, Assemblée générale et Bureau
- 13 mai Bureau
- 17 juin Bureau
- 16 septembre Bureau
- 14 octobre Bureau
- 4 novembre Bureau

L'assemblée générale extraordinaire du 1^{er} avril a procédé aux modifications des statuts suivantes : modification du droit de vote des directeurs, introduction de la fonction de premier vice-président délégué et création de la possibilité d'une indemnité, création d'un poste de secrétaire adjoint au Bureau.

Composition du Bureau

Jean-Louis JOSEPH	Président, PNR du Luberon
Michaël WEBER	1 ^{er} vice-président délégué, PNR Vosges du Nord
Éliane GIRAUD	Vice-présidente, PNR Chartreuse
Yves VANDEWALLE	Vice-président, PNR Haute-Vallée de Chevreuse
Paul RAOULT	Vice-président, trésorier, PNR de l'Avesnois
Daniel CHOMET	Vice-président, PNR Martinique
Dominique LÉVÊQUE	Vice-président, PNR Montagne de Reims
Benoît BARANGER	PNR Loire Anjou Touraine
David GRZYB	PNR Camargue
André ROUCH	PNR Pyrénées Ariégeoises
Catherine MARLAS	PNR Causses du Quercy
Philippe GAMEN	PNR Massif des Bauges
Christian AUDOUIN	PNR Millevaches en Limousin

Collège 2 : Conseils régionaux

Marie BOUCHEZ	Conseil régional Provence-Alpes-Côte-d'Azur
Emmanuel CAU	Conseil régional Nord-Pas-de-Calais
Suzanne DELIEUX	Conseil régional Languedoc-Roussillon
Édouard SIMONIAN	Secrétaire, Conseil régional Rhône-Alpes

Collège 3 : Organismes nationaux partenaires

Gilles BENEST	Secrétaire adjoint, FNE
Claudie GROSSARD	FFRP

Directeurs de Parcs

Éric BRUA	PNR Vosges du Nord
Michel MARCHYLLIE	PNR Scarpe Escaut, <i>remplacé par</i>
Olivier CLAUDE	PNR Ballons des Vosges
Sandrine GARDET	PNR Pilat

Présidents d'honneurs

Jacques LIMOUZY
Jean-Paul FUCHS



Le Bureau

Le Bureau a été mobilisé par les avis à prendre sur les chartes. Il a examiné différents documents de positionnement, d'orientation et de communication et a travaillé sur les textes de lois en préparation.

1. Sur la politique et les outils communs des Parcs

- Adoption d'une note d'orientation stratégique sur le développement économique dans les Parcs ;
- Réflexion sur l'évolution du syndicat mixte vers une nouvelle structure de gestion et propositions d'adaptation des syndicats mixtes de Parcs ;
- Note de travail sur les relations des Parcs avec les EPCI ;
- Programme prévisionnel pour les 50 ans des Parcs en 2017 ;
- Adoption d'un livre blanc sur l'innovation ;
- Réflexion sur l'articulation de la Fédération avec les réseaux inter-Parcs régionaux ;
- Adoption de l'identité et du plan de déploiement de la marque commerciale ;
- Examen des pistes d'actions « Biodiversité et Économie ».

2. Sur des stratégies nationales

- Contribution au Plan national d'actions « pollinisateurs sauvages » ;
- Contribution au Programme national de la forêt et du bois ;
- Positionnement sur l'évaluation environnementale ;
- Difficultés de mise en œuvre des mesures agro-environnementales et climatiques.

3. Sur l'actualité législative et réglementaire

(cf pages suivantes)

4. Sur les partenariats

Il a approuvé l'engagement ou le renouvellement des partenariats suivants :

- Fédération des Conservatoires d'espaces naturels (FCEN) ;
 - Fédération nationale des communes forestières (FNCOFOR) ;
 - Centre national de la fonction publique territoriale (CNFPT) – renouvellement ;
 - Charte de partenariat entre les ministères de l'Écologie, de l'Éducation nationale et la Fédération ;
 - Confédération des amis des Parcs naturels régionaux ;
 - Fédération française de cyclisme ;
 - Association nationale pour la protection du ciel et de l'environnement nocturne (ANPCEN) – renouvellement.
- et a examiné les modalités des partenariats suivants :
- Secrétariat d'État à la promotion touristique ;
 - UNICEM.

5. Sur l'organisation interne de la Fédération

Il a réuni régulièrement la commission mise en place en 2011 sur les affaires générales, les finances et le personnel.

Fonctionnement des commissions

Les commissions de la Fédération ont pour mission d'animer les réflexions sur les sujets d'actualité et de proposer des stratégies dans leur domaine de compétence.

**Les 9 commissions 2014-2017**

- **Chartes et syndicats mixtes**
président, Michaël Weber (Vosges du Nord)
 - **Marque**
président, André Rouch (Pyrénées Ariégeoises)
 - **Communication**
présidente, Catherine Marlas (Causse du Quercy)
 - **Veille, innovation et prospective**
présidente, Éliane Giraud (Chartreuse)
 - **Europe et international**
président, Dominique Lévêque (Montagne de Reims)
 - **Biodiversité et gestion de l'espace**
président, Philippe Gamen (Massif des Bauges)
 - **Urbanisme, paysage, climat et énergie**
président, David Grzyb (Camargue)
 - **Vie culturelle, sociale et éducation**
président, Benoît Baranger (Loire Anjou Touraine)
 - **Économie, tourisme et agriculture**
président, Christian Audouin (Milleval en Limousin)
- avec 3 commissions thématiques :**
1. **Forêt** président Renaud Lagrave (Landes de Gascogne)
 2. **Tourisme** président Bernard Clap (Verdon)
 3. **Agriculture** président Bernard Devic (Narbonnaise en Méditerranée)

L'ensemble des présidents de commissions s'est réuni le 21 janvier 2015 et le 4 novembre 2015, sous la présidence de Michaël Weber, pour faire le bilan des modes de fonctionnement, des actions en cours et débattre des propositions d'actions pour 2015 et 2016.

Université d'été des Parcs

La Fédération a organisé la première Université d'été des Parcs les 2 et 3 juillet 2015 à Lourmarin, dans le Parc naturel régional du Luberon. Cette Université a réuni l'ensemble des présidents, des directeurs des Parcs et les partenaires du réseau. Elle a été nourrie de plusieurs contributions et controverses du CORP sur la relation Homme-Nature, et a travaillé au sein de huit ateliers sur trois questions :

- Quels enjeux percevez-vous de la relation Homme-Nature pour les Parcs ?
- De quelle nature rêvez-vous pour vous et vos enfants ?
- Dans les vingt ans à venir, quelles sont les actions et innovation à mettre en œuvre sur ce thème ?

Le résultat de ces réflexions, réunies dans des actes enrichira le Congrès 2016. Cette Université d'été a également abordé les questions d'actualité liées notamment à la réforme territoriale.

La relation Homme-Nature : contributions du CORP

- Penser l'homme dans son écosystème : Bernard Chevassus-au-Louis ;
- Contribution de Nacima Baron ;
- Controverse sur les valeurs économiques de la nature de François Colson ;
- Controverse sur la gouvernance de la relation Homme-Nature de Marjorie Jouen ;
- Controverse sur les approches philosophiques de la relation Homme-Nature de Raphaël Larrère ;
- Contribution de Dominique Hoestlandt ;
- Contribution de Marc Mormont ;
- Contribution de Guillaume Dhérissard.



Élysée, février 2015

1.2 RAYONNER POUR COMPTER

Relations avec le Gouvernement

La Fédération, son Bureau et les présidents des 51 Parcs ont été reçus le 17 février à l'Élysée par le président de la République François Hollande.

La Fédération a régulièrement sollicité des rendez-vous auprès du Gouvernement pour discuter de l'évolution des politiques publiques et leurs incidences sur les Parcs naturels régionaux :

- 12 janvier RDV avec le conseiller de la ministre de l'Égalité des territoires et du Logement
- 21 janvier RDV avec George Pau-Langevin, ministre de l'Outre-mer
- 22 janvier RDV avec le cabinet du premier ministre
- 16 mars RDV avec le conseiller de la ministre de la Décentralisation et de la Fonction publique
- 1^{er} avril accueil de l'Assemblée générale de la Fédération par Madame Ségolène Royal, et signature de la convention entre la Fédération, le ministère de l'Écologie et le ministère de l'Éducation nationale avec Mesdames Ségolène Royal et Najat Vallaud-Belkacem
- 20 mai RDV avec le conseiller du secrétaire d'État à la réforme territoriale
- 15 juillet RDV avec Matthias Felk, secrétaire d'État chargé du commerce extérieur
- 16 septembre RDV avec André Vallini, secrétaire d'État à la réforme territoriale
- 16 octobre RDV avec le directeur de cabinet d'André Vallini, secrétaire d'État à la réforme territoriale, et le directeur adjoint de la DGCL
- 4 novembre RDV avec le cabinet de Stéphane Le Foll, ministre de l'Agriculture
- 12 novembre RDV avec la conseillère énergie au cabinet de Ségolène Royal, ministre de l'Écologie
- Divers RDV avec le cabinet de la ministre de l'Écologie

Elle a été auditionnée sur les missions parlementaires et les travaux gouvernementaux suivants :

- 12 mars audition Acte II de la loi Montagne
- 18 mars audition par la mission parlementaire portant sur la réforme de la DGF
- 4 mai audition au Sénat par Jérôme Bignon, sur le projet de loi Biodiversité
- 17 juin audition par le groupe UDI au Sénat, sur le projet de loi Biodiversité





Ministres de l'Écologie et de l'Éducation nationale, Assemblée générale de la FPNRF



Élysée, février 2015

Veille législative et réglementaire

La Fédération a suivi les nombreuses lois en préparation afin de garantir et consolider la politique des Parcs naturels régionaux. Elle a émis avis, analyses, contributions rédactionnelles et propositions d'amendements sur :

- La **loi NOTRe** adoptée le 7 août 2015. La Fédération a alerté le gouvernement au cours de la discussion parlementaire sur les conséquences sur les syndicats mixtes des Parcs des lois de réformes territoriales : auto-financement (30 %), financements croisés, indemnités des présidents, clause générale de compétence... Des amendements proposés par la Fédération ont été rejetés par le Sénat. Elle a également déposé une proposition d'amendement visant à rétablir les dispositions des SCoT relatifs aux chartes (cf loi ALUR) supprimée par amendement lors du débat parlementaire du Sénat ;
- Le projet de **loi pour la reconquête de la Biodiversité, de la nature et des paysages** a été adopté en première lecture en janvier 2016 au Sénat. Plusieurs propositions élaborées avec le ministre de l'Écologie et l'ARF ont été intégrées lors de l'examen du projet de loi par la commission du Sénat : le rôle des PNR sur la thématique « eau et milieux aquatiques », une durée de classement de quinze ans, une modification des modalités de classement des communes. Plusieurs amendements ont été également préparés pour le débat en séance publique de janvier 2016 :
 - Amendement visant à assouplir l'obligation de compensation pour défrichement pour un motif « patrimoine naturel ou paysager », dans des territoires précis dont les PNR, sur la base de leurs chartes,
 - Amendement sur la procédure de consultation lors de la révision de la charte (chambres consulaires),
 - Amendement visant à inscrire la Fédération dans la loi, La Fédération s'est aussi engagée pour le maintien de l'exonération de la taxe sur le foncier non bâti en site Natura 2000, que la loi de finances 2016 souhaitait supprimer. Elle œuvre pour que le manque à gagner pour les communes, lié à cette exonération, soit intégralement remboursé par l'État via la Dotation globale de fonctionnement ;

- La **loi sur la Transition énergétique pour la croissance verte** a été publiée le 18 août 2015. Deux amendements ont été proposés par la Fédération concernant la capacité accordée aux Parcs d'élaborer des PCET et de coordonner leur mise en œuvre. Ils n'ont malheureusement pas été retenus compte tenu de la base territoriale (EPCI) sur laquelle repose les PCET ;
- Une proposition de loi sur la mise en place de **Contrats territoriaux de développement rural**, au bénéfice des PETR a été examinée par le Sénat. La Fédération a porté une proposition d'amendement pour inscrire les syndicats mixtes de Parcs comme bénéficiaires du dispositif ;
- le décret relatif aux **documents d'urbanisme** ;
- le décret relatif à la **réglementation de l'affichage publicitaire** (loi Macron) : motion.

Contribution aux politiques publiques

De nombreux échanges ont eu lieu entre les Parcs, la Fédération et différents ministères, sur plusieurs politiques publiques. La Fédération a assuré une représentation institutionnelle dans les différentes instances consultatives, comités et groupes de travail suivants :

- Conseil national de la protection de la nature ;
- Comité national de suivi Stratégie nationale pour la biodiversité ;
- Comité national Trames vertes et bleues ;
- Comité de pilotage de l'Agence française de la biodiversité ;
- Comité de pilotage du plan d'action national pour le paysage ;
- Conseil supérieur de la forêt ;
- Groupe national Milieux humides ;
- Observatoire des espaces naturels, agricoles et forestiers ;
- Groupe SOeS, sur l'observation des territoires, animé par le MEDDE ;
- Groupe national Loup 2013-2017, animé par le MEDDE ;
- Groupe national « milieux humides », animé par le MEDDE ;
- Comité de suivi du projet de plan national d'actions « pollinisateurs sauvages », animé par le MEDDE ;
- Comité de suivi Portraits de la biodiversité communale (PBC), animé par le MEDDE ;
- Comité national de suivi de la stratégie nationale pour la biodiversité, animé par le MEDDE ;
- Comité d'orientation et réunions de suivi du programme DIVA, animé par le MEDDE ;

- Réunions Écoquartier, animées par le MEDDE ;
- Comité de pilotage du projet « Mine responsable » animé par le ministre de l'Économie ;
- Groupe de travail sur le changement d'échelle, animé par le Secrétariat général pour la modernisation de l'action publique et la Commissariat général à l'égalité des territoires ;
- Comité de suivi de l'étude sur le bail rural à clauses environnementales, animé par le ministère de l'Agriculture et le Cerema ;
- Groupe de travail « Observatoires locaux de la biodiversité », animé par le Cerema ;
- Groupe « biodiversité » du projet du plan national forêt bois, animé par le MAAF ;
- Groupe de travail sur la compensation agricole collective, animé par le MAAF ;
- Comité national d'évaluation de l'agroécologie, animé par le MAAF ;
- Comité de pilotage de l'Observatoire agricole de la biodiversité, animé par le MAAF ;
- Groupe de travail « Métiers et formations dans les espaces naturels », animé par l'ATEN ;
- Comité de pilotage du forum des gestionnaires, animé par l'ATEN ;
- Comité de pilotage du programme TE ME UM (Terres et mers ultra marines) animé par l'ATEN ;
- Appel à projets « Gestion ou aménagement permettant la préservation ou le développement de la biodiversité en lien avec les infrastructures (lignes et postes électriques) », animé par RTE ;
- Conseil des parties prenantes, de RTE ;
- Groupe « biodiversité » d'EDF ;
- Collectif national Sciences participatives biodiversité ;
- Comité d'orientation stratégique de la Fondation pour la recherche sur la biodiversité ;
- Comité de marque « Végétal local & Vraies messicoles », animé par la FCBN ;
- Comité de pilotage « eau et bio » animé par la FNAB ;
- Comité de pilotage du réseau mixte et technologique « biodiversité et agriculture » animé par l'ACTA ;
- Comité de pilotage du réseau des collectifs d'agriculteurs pour la transition agro-écologique, animé par la FNCUMA.

Comités éditoriaux

- Comité éditorial de la revue *Espaces naturels*, de l'ATEN ;
- Comité éditorial de la revue *Zones humides Infos*, de la SNPN ;
- Comité éditorial de la revue *Agrienvironnement Infos*, de la LPO.

Échanges avec les organisations nationales et internationales

La Fédération s'est investie en 2015 dans les congrès et instances de différentes associations nationales ou internationales où elle représente les Parcs naturels régionaux.

- Agence des aires marines protégées ;
- Association MAB France ;
- Association RAMSAR France ;
- Association des Grands Sites de France ;
- Association Orée ;
- Association ALPARC ;
- Association des élus de la montagne ;
- Cités Unies France ;
- Collectif français Éducation à l'environnement vers un développement durable (CFEEDD) ;
- Comité 21 ;
- Confédération des amis des Parcs naturels régionaux ;
- Europarc (et section française) ;
- Fédération des conservatoires d'espaces naturels ;
- Fédération des SCoT ;
- France Nature Environnement ;
- GIP Atelier Technique des espaces naturels (ATEN) ;
- Mission opérationnelle transfrontalière (MOT) ;
- Réseau des Parcs francophones ;
- Réserves naturelles de France ;
- Rivages de France ;
- UICN.

Elle a entretenu des échanges réguliers avec les têtes de réseaux nationaux : l'association des Grands Sites de France, Réserves naturelles de France et la Fédération nationale des Conservatoires d'espaces naturels. Ce groupe s'est réuni cinq fois durant l'année.

Échanges avec les Régions

Quatre réunions se sont tenues avec les Régions : projet de loi Biodiversité, projet de décret, loi NOTRe...

Remise du Prix concours national Prairies Fleuries, Salon de l'Agriculture



Colloques nationaux et internationaux

La Fédération est intervenue dans dix colloques pour valoriser et transférer l'expérience des Parcs :

Colloques et séminaires

- Forum des gestionnaires sur les mesures compensatoires, Paris, 1^{er} avril ;
- Séminaire « Prise en compte de la biodiversité dans les stratégies locales de développement forestier », 7-8 avril ;
- Rencontre nationale Sciences participatives biodiversité, Paris, 29 mai ;
- Journée « Montagnes vivantes », Paris, 4 juin ;
- Assises nationales de la biodiversité, Dijon, 10-12 juin ;
- Journées françaises de l'évaluation, Montpellier, 18-19 juin ;
- Colloque national sur la GEMAPI, 7 juillet ;
- Colloque national sur les Atlas de la biodiversité communale, Brest, 23-25 septembre ;
- 16^e Assises de l'énergie, Bordeaux, 27-29 novembre ;
- Conférences sur le climat, COP21, Le Bourget, du 30 novembre au 11 décembre.

Formations

- Formation « biodiversité » de l'AFD, Montpellier.

Événements grand public et salons

La Fédération a participé aux événements suivants :

Concours et Jury nationaux

- Comité national d'organisation du concours général agricole des Prairies Fleuries, co-animé par la Fédération et l'APCA le 25 février.

Événements grand public

- Exposition Montagnes de France, 21 mars-21 juillet ;
- 9^e Fête de la nature, 21-24 mai ;
- 11^e nuit de la chouette, 4 avril ;
- Salon de l'agriculture, du 21 février au 1^{er} mars ;
- COP 21 : stand « Solutions Nature », du 30 novembre au 11 décembre.

**1.3 CAPITALISER, FAIRE FRUCTIFIER LE RESEAU DES PARCS****Rencontres nationales**

La Fédération a organisé ou co-organisé, en plus de l'Université d'été des Parcs, 25 journées et séminaires thématiques. Ces rencontres ont associé élus, techniciens des Parcs, Régions, partenaires ministériels et partenaires de terrain, afin de croiser les regards sur des problématiques communes et favoriser le partage des approches.

Séminaires et rencontres 2015

- Séminaire sur les écoquartiers, Paris, le 26 janvier ;
- Séminaire « Projet agroécologique pour la France », Paris, 9 février ;
- Séminaire sur l'autonomie énergétique, Paris, 17 mars ;
- Colloque « Paysage et Énergie », 7 avril ;
- Journée « Trame verte et bleue et citoyens : comment les citoyens peuvent-ils contribuer à la Trame verte et bleue ? » Paris, 8 avril ;
- Séminaire annuel « Communication », PNR Grands Causses, 15-17 avril ;
- Séminaire « Urbanisme et paysage », PNR Causses du Quercy, 3-5 juin ;
- Séminaire annuel des responsables administratifs, PNR Marais-Poitevin, 17-18 juin ;
- Séminaire « Rénovation du bâti ancien et transition énergétique : concilier efficacité énergétique et qualité architecturale », Paris, 8 juillet ;
- Séminaire annuel « Biodiversité et gestion de l'espace », PNR Forêt d'Orient, 6-8 juillet ;
- Séminaire annuel des directeurs, PNR Golfe du Morbihan, 10 et 11 septembre ;
- Journée « Trame verte et bleue et Natura 2000 : quelles synergies dans la mise en œuvre de ces politiques ? », 10 septembre, Paris ;
- Séminaire des Parcs francophones, PNR Morvan, 20 et 21 septembre ;
- Séminaire stratégie de coopération à l'international, 22 septembre ;
- Séminaire annuel Agriculture, PNR Haut-Jura, 1^{er} et 2 octobre ;
- Séminaire annuel « Culture et éducation au territoire », PNR Millevaches en Limousin, 7-9 octobre ;
- Séminaire sur « Transition énergétique : agir ensemble sur les territoires », PNR Massif des Bauges, 12-14 octobre ;
- Séminaire sur les 10 ans des Ateliers d'architecture, Nancy, 15 et 16 octobre ;
- Séminaire « Tourisme, loisirs et sports de pleine nature dans les Parcs : pratiques actuelles et perspectives », PNR Avesnois, 3-5 novembre ;
- Séminaire « Mise en œuvre d'une stratégie de marquage évolutive », PNR Avesnois, 5-6 novembre ;
- Séminaire sur les observatoires photographiques du paysage, Paris, 6 novembre ;

- Rencontre « L'inscription des projets d'art contemporain dans les paysages ruraux », PNR Landes de Gascogne, 5 et 6 novembre;
- Séminaire « La prise en compte de la dimension sociale dans les chartes de Parcs », Paris, 20 novembre;
- Journée « Trame verte et bleue et paysage : deux politiques au service d'un même bien commun ? », Lyon, 25 novembre;
- Séminaire sur les PLUI, PNR Alpilles, 30 novembre;
- Séminaire « Biodiversité et paysage, à la croisée des centres-bourgs », PNR Alpilles, 1^{er} décembre.

Appui méthodologique et technique

La Fédération a co-organisé des formations en direction des équipes des Parcs naturels régionaux, afin de renforcer leurs compétences techniques :

Formations inter-Parcs

- Formation des Parcs nationaux au logiciel EVA, Paris, 12-13 mars et 16-17 avril (ATEN);
- Cycle de formation des directeurs au management stratégique : 5 modules de 2 jours, Paris, mai à novembre (CNFPT);
- Formation au logiciel EVA, Paris, 22 avril et 24-25 septembre (ATEN);
- Formation « Mobiliser l'équipe pour mener l'évaluation », Montpellier, 6-9 octobre (ATEN);
- Formation-action sur la transition énergétique, PNR Massif des Bauges, 12-14 octobre (CNFPT);
- Formation-action « La mise en œuvre d'une stratégie de marquage évolutive », Avesnois, 5 et 6 novembre (CNFPT);
- Formation-action « Tourisme et sports de nature », Avesnois, 3-5 novembre (CNFPT).

Formations intra-Parcs au logiciel d'évaluation EVA (ATEN)

- Parc naturel régional du Luberon;
- Parc naturel régional de Brière;
- Parc naturel régional de Brenne;
- Parc national de la Réunion;
- Parc national des Pyrénées.

Elle a poursuivi l'appui méthodologique dans l'élaboration ou la révision des chartes, ainsi que l'appui aux démarches collectives et individuelles : marque Parc, évaluation, syndicats mixtes... Cet apport a été conforté par des études et enquêtes et se traduit aussi par la préparation et l'édition de guides et de référentiels.

Études

- Étude de cas sur l'institutionnalisation du modèle PNR à l'étranger;
- Étude sur une plateforme collaborative (coopération internationale);
- Étude sur la MAEC « systèmes herbagers et pastoraux »;
- Étude sur les PLUi;
- Le renouvellement urbain des centres-bourgs.

Recueils d'expériences et enquêtes

- Enquêtes sur les initiatives des Parcs en faveur du climat, et diffusion de 51 initiatives;
- Enquêtes sur les politiques de la biodiversité dans les Parcs : réintroductions ou renforcement de populations d'espèces; observatoires PNR de la biodiversité; actions sur le loup (mise à jour annuelle d'un tableau de bord); actions en faveur des pollinisateurs sauvages (en lien avec le futur PNA); solutions fondées sur la nature; réseau Natura 2000;
- Recueil de 5 fiches sur les dispositifs et outils d'accompagnement des communes sur la TVB;
- Enquête sur les actions transfrontalières en matière de trame verte et bleue (restitution 2016);
- Recensement des actions en lien avec le foncier et la TVB;
- Recensement des actions sur le paysage et la TVB (restitution 2016);
- Enquête sur les actions « Biodiversité et économie » (2014-2015);
- Base de données sur les observatoires photographiques des paysages dans les Parcs.



Guides, référentiels

- Livre blanc de l'innovation.

Animation de partenariats avec les entreprises

La Fédération conduit depuis plusieurs années des partenariats techniques et financiers avec des entreprises. Ces partenariats permettent de soutenir des actions nationales et aussi d'être traduits dans chaque Parc, par des conventions particulières avec les délégations régionales.



RTE Partenariat initié en 2010.

Une nouvelle convention triennale a été signée en 2013 avec 3 axes : la transition énergétique, le paysage et la biodiversité. RTE a organisé un appel à projets auprès des Parcs.

GRTgaz Partenariat initié en 2010.

Une nouvelle convention triennale a été signée en 2013 avec 3 axes : la transition énergétique, la biodiversité, et l'éducation à l'environnement et au développement durable.

La Poste Partenariat initié en 2009 et renouvelé en 2015. Il est complété par la participation de la Fédération à l'alliance dynamique, groupements d'acteurs de l'économie sociale et solidaire.

La Fédération a soutenu l'action du **Fonds de dotation Parcs naturels régionaux de France**, créé en 2012, en assurant le secrétariat des réunions du Conseil d'administration, le suivi administratif et l'information aux Parcs : examen des projets de mécénat (3 en 2015) et accompagnement des Parcs sur leur stratégie mécénat (10 en 2015).

Communication

La commission s'est réunie les 20 mai et 15 octobre à Paris. Ses chantiers prioritaires étaient l'accompagnement de la marque « Valeurs Parc naturel régional », du projet d'ouvrage de l'éditeur Plume de carotte, du nouveau site Internet et de l'évolution de la revue Parcs.

2.1 COMMUNICATION GÉNÉRALE

2015 a représenté l'année 1 du déploiement de la nouvelle stratégie de communication quinquennale de la Fédération. L'enjeu est de développer la notoriété et l'influence des Parcs naturels régionaux en s'appuyant sur le positionnement « Une autre vie s'invente ici ».

Les outils développés tendent ainsi à cibler prioritairement les élus puis les publics leviers : le grand public, les institutionnels, la presse et le réseau des Parcs.

Les objectifs de cette stratégie sont de réaffirmer le modèle Parc naturel régional et d'apporter la preuve de son efficacité ; d'être reconnu comme un acteur politique majeur du développement territorial ; de renforcer et de développer le sentiment d'appartenance des Parcs à un réseau.

Le séminaire « Communication »

Ce rendez-vous annuel des chargés de communication a rassemblé 47 participants représentant 31 Parcs, du 15 au 17 avril dans le Parc des Grands Causses (74 % très satisfaits, 26 % satisfaits du séminaire).

Cette rencontre a permis de présenter l'état d'avancement et les modalités d'implication des Parcs dans les dossiers nationaux, de partager les pratiques lors d'un « *speed dating* » (échanges brefs sur des actions concrètes de Parcs) et d'ateliers autour des réseaux sociaux, de l'élaboration d'un plan de communication, et des grandes émissions TV.

Un intervenant, Jacques Bonnet, professeur en Sciences de la communication et en management à Agrosup Dijon et Expert-conseil, a été mobilisé sur le thème « clés de lecture et démarche pour s'adresser, atteindre et impliquer les habitants ». Son intervention était suivie d'une table ronde avec des expériences de 3 Parcs.



Accompagnement des Parcs

La Fédération répond régulièrement aux sollicitations des Parcs, que ce soit par contacts téléphoniques, mails, ou via l'extranet. Cet accompagnement s'est élargi aux projets de Parcs depuis 2014. Cet accompagnement est particulièrement actif pour la charte graphique nationale d'utilisation du logo des Parcs, que ce soit auprès des Parcs, des projets de Parcs ou encore en inter-Parcs à l'échelle d'une région.

Accompagnement Marque « Valeurs Parc naturel régional »

Le pôle communication de la Fédération a appuyé la réflexion sur l'évolution de la marque Parc (plan d'action, charte graphique, slogan, etc.). Il a également développé un espace dédié sur le nouveau site Internet en construisant une base de données des producteurs.

2.2. PUBLICATIONS

Édition de deux numéros de la revue « Parcs »



Le n°75 (avril 2015) avait pour thème de dossier « *Transition énergétique: les Parcs en première ligne* », et en sujet de débat « *Les Parcs ont-ils leur place dans le projet européen?* ». Le n°76 (octobre 2015) avait pour thème de dossier « *Développement économique: l'innovation au service des populations* », et en question d'actualité « *Les Parcs et la COP21* ». Chacun de ces numéros, édité à 19 000 exemplaires, a été diffusé aux élus (régionaux et départementaux, membres des syndicats mixtes, parlementaires, maires ...) et équipes des Parcs, ainsi qu'aux partenaires institutionnels de la Fédération (ministères et services déconcentrés de l'État, divers organismes et associations partenaires au niveau national et international...).

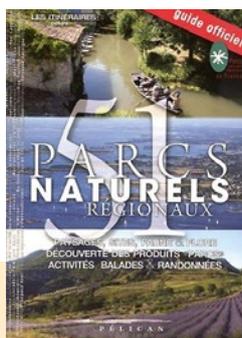
Réflexion sur l'évolution de la revue

L'évolution de la revue est programmée dans la stratégie de communication. Pour la préparer, une réflexion a été menée lors du séminaire communication puis en commission communication, une enquête a été menée par 14 Parcs naturels régionaux auprès de 40 lecteurs puis une consultation, sur la base d'un cahier des charges, a été menée auprès de cinq agences pour une mission prévue début 2016.

Éditions partenariales

Réédition du Guides Itinéraires « Parcs naturels régionaux »

Cet ouvrage, édité par Pelican, paru initialement en 2012 et réédité ensuite deux fois, a connu une importante réédition en 2015 avec l'ajout de 3 nouveaux Parcs, une nouvelle couverture, de nouveaux liens QRcodes vers les sites Internet des Parcs, etc. La pagination en a été augmentée à 474 pages confirmant ainsi son statut d'ouvrage de référence sur les Parcs naturels régionaux.



La Fédération en a assuré la coordination avec l'éditeur.

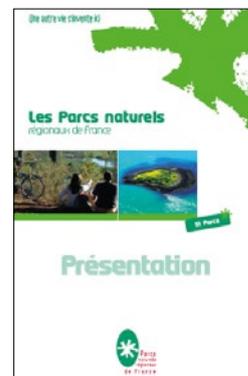
Ouvrage « La géographie au travers des Parc » avec les Éditions Plume de carotte. Sa publication, initialement prévue en 2015, est reportée à 2016. La Fédération a assuré la coordination des propositions des Parcs, suivi le travail de rédaction et de mise en page, animé un groupe de travail.

Rencontre avec des éditeurs nationaux: la Fédération rencontre régulièrement des éditeurs nationaux pour accompagner tout projet utile à l'image et la notoriété des Parcs (Éditions Glénat, les Guides Dakota, Alta Éditions, Naturimages). La Fédération a également rencontré des réalisateurs audiovisuel.

Éditions et outils institutionnels

La Fédération a produit plusieurs supports de communication institutionnels:

- la mise à jour de la « plaquette de présentation » des 51 Parcs. Destinée au grand public, elle a pour vocation de faire découvrir chaque Parc naturel régional au travers de leurs spécificités et d'un focus sur une de leur action. Elle intègre en 2015 le dernier né des Parcs, les Baronnies provençales. Elle est disponible sur le site web de la Fédération;
- le livre blanc de l'innovation;
- une plaquette « Les Parcs naturels régionaux et la biodiversité »;
- la réalisation d'un *roll up* avec la carte des 51 Parcs;
- les mises à jour des cartes postales et posters.



2.3 RELATIONS PRESSE

La Fédération a externalisé son action presse depuis fin 2010. La prestation est confiée à Géraldine Falek.

L'accent est mis sur la valorisation des Parcs, la visibilité de leurs partenaires et l'illustration concrète par la reprise de communiqués de presse issus des Parcs illustrant des problématiques de portée nationale. Le dossier de presse est régulièrement mis à jour.

Communiqués de presse

La Fédération a diffusé 60 communiqués en 2015 (45 en 2014) dont une dizaine en relai des Parcs. Les principales thématiques de ces communiqués portent sur:

- le positionnement de la Fédération sur le projet de loi Biodiversité, la loi NOTRe ainsi que l'engagement des Parcs « Territoires à énergie positive pour la croissance verte » et dans la COP21;
- l'Université d'été des Parcs naturels régionaux des 2 et 3 juillet à Lourmarin (Parc du Luberon);
- des annonces de projets de créations de Parcs ou de renouvellement de chartes;
- les visites officielles;
- des actions issues de conventions de partenariat: ANPCEN, charte partenariale relative à l'Éducation au territoire et au développement durable; convention de partenariat avec la Fédération nationale des Communes Forestières et la Fédération nationale des Conservatoires d'espaces naturels;
- le concours Prairies Fleuries.

Sur ces **60** communiqués de presse diffusés au niveau national, **8** proviennent des Parcs

Deux conférences de presse

- Point presse Université d'été des Parcs naturels régionaux de France sur « La relation Homme-Nature » (2 et 3 juillet dans le Parc du Luberon);
- Conférence de presse à l'occasion de la sortie du Livre blanc « L'innovation des Parcs naturels régionaux » et de l'annonce des 51 initiatives et de la présence des Parcs à la COP21.

Contact presse

La Fédération a poursuivi sa réponse aux demandes individuelles des journalistes et a fourni ponctuellement des informations à l'occasion du traitement de dossiers d'actualité et de fond.

La Fédération a continué son lobbying pour être visible dans les grands médias en recherchant et en développant les contacts, notamment avec: Journal des maires; Environnement magazine; Actu-environnement.com; La Gazette des Communes; L'Express (agenda estival); la Quotidienne sur France 5; La Gazette Officielle du Tourisme; Courrier de la Nature; Groupe Moniteur; L'Express Supplément...

Retombées presse

Les retombées ont été un peu moins nombreuses qu'en 2014 mais avec une bonne visibilité sur les médias traitant des collectivités:

- un beau dossier dans La Gazette des communes – en février « Les Parcs naturels régionaux, couteaux suisses de la ruralité »; un autre dans le Journal des maires: « Les Parcs naturels régionaux en mouvement » (interview de Jean-Louis Joseph);
- un bon relais de la conférence de presse annonçant les 51 initiatives des Parcs et la sortie du Livre blanc de l'innovation dans les Parcs, notamment dans La Gazette des communes, Localtis, Actu Environnement...;
- une large mise en avant des Parcs (3 pages) dans la publication de la Mission économie de la biodiversité de la Caisse des Dépôts sur le thème: « Biodiversité et développement économique des territoires », décembre 2015;
- www.mission-economie-biodiversite.com/downloads/BIODIV-2050-N8-FR-MD;
- de très nombreux articles dans la revue « Espaces naturels », publiée par l'Atelier technique des espaces naturels;
- en plus de ces retombées sur les problématiques nationales, de nombreux articles viennent illustrer concrètement la vie des Parcs. Près de 60 coupures sur les Parcs en création, les séminaires, les visites officielles, les classements UNESCO...;
- le reste a essentiellement trait au positionnement de la Fédération (Loi Notre, Loi Biodiversité ...) et à son l'actualité (exemple: rencontre avec le chef de l'État à l'Élysée (France Bleu), l'exposition "Montagnes de France" et la rencontre au Sénat...);



- ... mais aussi dans une presse plus grand public:
- Catherine Siguret de la Quotidienne sur France 5: la Nuit de la Chouette (tournage sur le PNR du Perche);
- www.francebleu.fr: les Parcs naturels régionaux reçus à l'Élysée;
- Magazine Kaizen de mai-juin 2015: dossier « Les Parcs naturels régionaux, laboratoires écologiques? »;
- L'Express Supplément: dossier sur la création du Parc de la Dombes (interview de Michaël Weber);
- une vingtaine d'articles sur le concours Prairies Fleuries (national + régional).

2.4 COMMUNICATION ÉVÉNEMENTIELLE

Université d'été des Parcs

L'organisation de la première Université d'été des Parcs naturels régionaux les 2 et 3 juillet 2015 à Lourmarin dans le Parc du Luberon était une nouveauté dans la vie des Parcs de la Fédération. 125 participants – présidents, directeurs, membres du Bureau de la Fédération et du Conseil d'orientation, de recherche et de prospective (CORP) ainsi que des partenaires –, sont venus partager ce nouveau rendez-vous autour du thème de la relation Homme-Nature qui mobilisera les Parcs durant les deux prochaines années. Elle a également posé les bases du Congrès national 2016 dans le Parc des Landes de Gascogne, autour du thème: « Homme-Nature, le contrat en question, les réseaux en action ».

Exposition Montagnes de France

La Fédération s'est associée à une exposition photographique grand public exposée en plein air sur les grilles du Jardin du Luxembourg à Paris du 21 mars au 21 juillet 2015 qui présentait à travers 83 panneaux grand format toutes les richesses et la diversité des montagnes de France. L'opération « Montagnes de France » était organisée par Bayard-Milan et comprenait différents événements:

- une **exposition photographique** « Montagnes de France » sur les grilles du Sénat avec les photos des 23 Parcs naturels de montagne, inaugurée par le président du Sénat;
- une **revue** « Montagnes de France » en kiosque le 20 mars;
- des **rencontres** « Montagnes de France » au Sénat: les 4 et 5 juin 2015. La Fédération a co organisé avec l'ANEM la journée du 4 juin sur le thème « Montagnes vivantes », et a contribué à la table-ronde sur « Une autre montagne s'invente ici » avec 126 participants;
- la **Fête de la Montagne** au jardin du Luxembourg le samedi 27 juin.



La 9^e Fête de la nature

La Fédération s'est impliquée dans l'organisation de la Fête de la nature du 20 au 24 mai 2015, pilotée par l'UICN et Terre Sauvage. Cela s'est traduit par la participation aux comités de pilotage préalables à l'événement, et par le relais d'information auprès des Parcs. 26 Parcs naturels régionaux ont inscrits 81 manifestations labellisées.



La 11^e Nuit de la Chouette

Cet événement biennal s'est déroulé le 4 avril 2015. Il était co-organisé par la Fédération et la Ligue de Protection des Oiseaux. Cet événement a pour objectif de communiquer principalement sur les rapaces nocturnes mais aussi sur d'autres espèces, et sensibilise le public à la protection de leurs habitats.

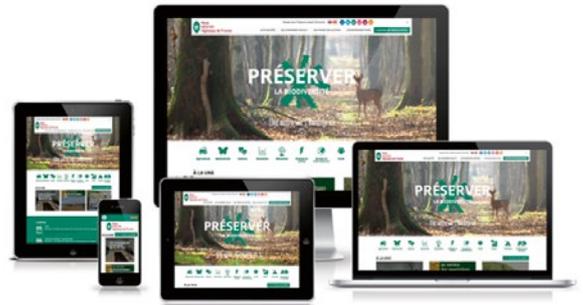
La Fédération a géré, avec la LPO, la mise en place des inscriptions en ligne des organisateurs locaux et a participé activement au développement du contenu et de son graphisme ainsi que les communications auprès des organisateurs.

Bilan de la Nuit de la chouette 2015

- 268 structures, dont 31 PNR (moins que les éditions précédentes);
- 401 activités, dont 49 dans les PNR (moins que les éditions précédentes);
- 1,5 activité par structure;
- 10 000 participants (moins que l'édition précédente mais le ratio reste le même. Il y avait également moins de personnes par activité).

2.5 COMMUNICATION NUMÉRIQUE

Le nouveau www.parcs-naturels-regionaux.fr

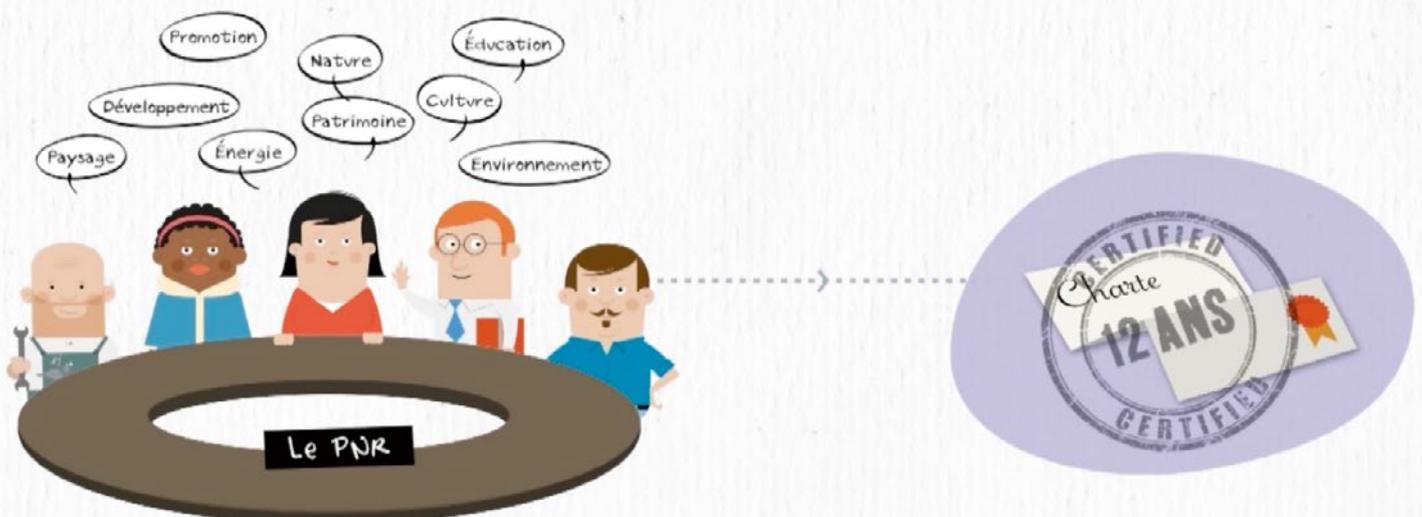


2015 a été l'année de la mise en œuvre du plan d'actions déterminé par la stratégie de communication numérique. D'un point de vue opérationnel, le principal chantier a consisté en la refonte complète du site web fédéral, tant au niveau technique que graphique et ergonomique. Mise en ligne le 29 octobre 2015.

Ce nouvel outil permet d'assurer une communication plus fluide (responsive webdesign), plus ciblée (création d'espaces dédiés à la presse et aux élus), plus moderne, plus ouverte (contributions des Parcs, intégration des réseaux sociaux, commentaires) et plus complète.

Il met en avant de façon plus évidente les principaux champs d'action des Parcs. L'intégration du centre de ressources sur cette même plateforme permet par ailleurs une plus grande accessibilité des expériences, études, publications des Parcs : la production du réseau est ainsi rendue plus concrète et visible. Les Parcs naturels régionaux y ont un accès direct pour l'alimenter et la requête est rendue plus aisée.

Autres grandes nouveautés de ce site : l'intégration d'un espace dédié aux élus pour répondre à la cible prioritaire de la stratégie de communication, et la création de pages dédiées à la marque « Valeurs Parc naturel régional » avec une base de données créée *had hoc*. Cet espace permet de recenser directement les différents produits et producteurs marqués, de le repérer via un moteur de recherche et une carte interactive et mais aussi de rendre compte de l'actualité de la marque.



Ce chantier a également permis de regrouper plusieurs outils au sein d'un même système, simplifiant ainsi leur maintenance et leur évolution.

Afin d'assurer le lancement officiel de ce site début 2016 et d'offrir un nouveau contenu, deux animations ont été réalisées fin 2015 « Qu'est ce qu'un Parc ? » et « Comment agir un Parc ? ».

Les premières statistiques de fréquentation, avant son lancement officiel, font état de 1 200 visites par jour d'une durée moyenne de 3'30 min. La diffusion d'offres d'emploi reste le service qui attire le plus de visiteurs.

Le nouvel Extranet

L'ancienne version du site comprenait un espace extranet, dont l'utilisation déclinait depuis quelques temps. Les fonctionnalités et contenus de cet outil d'échanges techniques ont été intégrés à la nouvelle plateforme. Organisé désormais par commission, l'extranet demeure un support d'échanges internes au réseau des Parcs qui permet de partager des documents de travail et de référence, de communiquer sur l'agenda de chaque commission ainsi que d'échanger via des forums de discussion.

Afin de favoriser la collaboration et l'innovation au sein du réseau, ce chantier sera prolongé en 2016 par le développement d'une plateforme collaborative qui devrait unifier et fluidifier l'échange d'informations, de données ou de contacts et ainsi permettre davantage de transversalité.

EXTRANET

Réseaux sociaux

Les réseaux sociaux mis en place en 2014 ont poursuivi leur développement, atteignant 800 abonnés sur Twitter et 900 « fans » sur Facebook.

162 messages d'actualité institutionnelle ont été diffusés via le compte Twitter @FederationPNR et 87 messages à destination du grand public ont été postés sur Facebook.

Le groupe Flickr, géré par la Fédération, regroupe en décembre 2015 près de 3 000 clichés des Parcs, capturés par des photographes professionnels ou amateurs, habitants ou touristes de passage.



Newsletter

Quatre lettres d'information ont été envoyées par la Fédération auprès de plus de 5 200 contacts, avec un taux d'ouverture moyen de 30 %. Cet outil permet d'informer de l'actualité fédérale : publications, positionnements, implications dans des événements ou appels à projets nationaux, revues de presse et agenda.

Information du public demandes par mail et courrier

Demandes d'emploi et de stages	158
Demandes professionnelles	113
Demandes touristiques et diverses	32

Visioconférence

Le système de visioconférence installé à la Fédération en 2014 a connu un bon développement en 2015 par un usage quasi systématique lors de commissions ou groupes de travail pour faciliter la participation de personnes éloignées.

Chartes et syndicats mixtes

La commission « Chartes et syndicats mixtes » regroupe les activités de la Fédération qui concernent l'accompagnement des Parcs et des Régions dans les domaines suivants : la démarche de projet, l'élaboration ou la révision de leurs chartes, les méthodes d'évaluation, le fonctionnement du syndicat mixte (gouvernance, financement, moyens humains).

Elle s'est réunie le 2 avril, le 24 juin et le 13 octobre 2015. Une réflexion spécifique sur l'évolution de la structure de gestion a été conduite afin de préparer des propositions au Bureau.

3.1 LES AVIS SUR LES CHARTES

La Fédération émet des avis sur les chartes dans le cadre de la consultation par la ministre de l'Écologie. Ces avis sont préparés par les services de la Fédération et examinés en Bureau.

Les avis d'opportunité

La Fédération s'est prononcée en 2015 sur l'opportunité de trois projets de Parcs naturels régionaux :

- le projet de Parc de la Dombes (Rhône-Alpes) présenté au Bureau de février par Yves Vandewalle suite à une visite organisée en décembre 2014 ;
- le projet de Parc de Corbières-Fenouillèdes (Languedoc-Roussillon) présenté au Bureau d'avril par Paul Raoult suite à une visite organisée en mars 2015 ;
- le projet de Parc de Belledonne (Rhône-Alpes) présenté au Bureau de septembre par Dominique Lévêque suite à une visite organisée en septembre 2015.

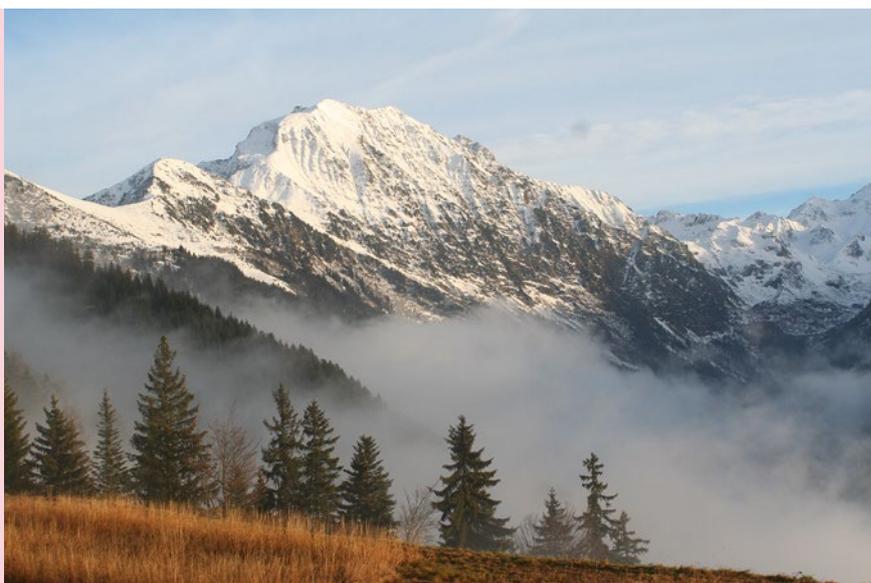
Analyse des avant-projets de chartes et préparation des avis intermédiaires

La Fédération a analysé l'avant-projet de charte et soumis au ministre de l'Écologie son avis intermédiaire concernant :

- le PNR de Millevaches en Limousin présenté au Bureau d'avril par Michaël Weber, suite à une visite organisée en septembre 2014 ;
- le PNR de Oise Pays de France présenté au Bureau de mai par Paul Raoult, suite à une visite organisée en février 2015 ;
- le projet de PNR de Picardie Maritime présenté au Bureau d'octobre par Emmanuel Cau, suite à une visite organisée en juin 2015.

Préparation des avis finaux pour les Parcs en révision/création

La Fédération n'a instruit aucun avis final en 2015.



3.2 APPUI-CONSEIL SUR LES CHARTES

Cette expertise a été réalisée à la fois :

- **sur le plan technique**, à travers les procédures d'instruction des dossiers et la préparation des visites de rapporteurs;
- **sur le plan statutaire**, à travers la nomination de rapporteurs, l'élaboration et l'adoption d'avis en Bureau;
- **sur le plan institutionnel** enfin, par la représentation de la Fédération à la commission « Parcs » du Conseil national de la protection de la nature par Paul Raoult, vice-président de la Fédération et Michaël Weber, premier vice-président délégué.

Les Parcs en projet

En 2015, 18 territoires étaient engagés dans la démarche : 6 en étude de faisabilité et 12 dont la procédure de création a été enclenchée par délibération régionale.

Les « intentions de création » restent stables. La Fédération ne prend en compte que les territoires qui ont fait l'objet d'une prise en considération régionale.

Le rapport de la Fédération avec les **Régions** qui initient les Parcs naturels régionaux est essentiel pour le devenir des Parcs. Le contact avec les élus délégués, les chargés de mission et les équipes de projets est important afin que les chartes en préparation répondent aux critères donnés par les textes pour le classement en Parc. La Fédération a entretenu des contacts avec l'ensemble des projets. La mission d'appui-conseil s'est déclinée de plusieurs manières : accompagnement individuel, réponses aux sollicitations ponctuelles en cours de procédure, diffusion d'outils...

Une **journée d'échanges** réunissant les porteurs de projets et les chargés de mission des services des Régions référents s'est déroulée le 10 décembre 2015. Elle concernait les trois projets de Parc ayant récemment passé le stade de l'avis d'opportunité.

À la demande de la Région et du projet de Parc du Médoc, une demi-journée de travail a été organisée à la Fédération début octobre.

Les Parcs en révision de chartes

Les directeurs de Parcs ont été accompagnés ponctuellement selon leurs sollicitations pour différents problèmes liés principalement à la mise en œuvre des procédures, la constitution de leurs dossiers, l'adhésion des collectivités, l'enquête publique...

Une **journée d'échanges** s'est déroulée le 19 mai avec les dix Parcs qui entreront en révision prochainement.

Des missions techniques ont été organisées sur le territoire du Parc de Millevaches en Limousin afin de les aider à bien appréhender les remarques formulées en avis intermédiaire, et auprès du Parc de Corse le 6 février, dans le cadre d'une réunion sur la révision de la charte.

Expertise, formalisation et capitalisation

La Fédération a formalisé les éléments suivants :

- mise à jour de la base de données sur la situation de classement de Parcs (à usage interne);
- capitalisation et mise à disposition de l'expérience des Parcs, notamment par la mise à jour de l'espace extranet relatif aux chartes révisées et en création.

La Fédération a continué son travail d'élaboration de **fiches thématiques et méthodologiques** en rapport avec la charte et la procédure de création/révision.

D'autre part la Fédération a participé à différents groupes de travail :

- sur l'**évaluation environnementale**. Un guide méthodologique à l'attention des porteurs de projets sur l'intégration à la procédure de cette nouvelle étape a été finalisé en octobre 2015 par le ministère. Certaines Régions et le CGDD ont également participé à ce travail;
- sur l'élaboration d'un concept de Mine responsable. Organisée par le ministère de l'Écologie, cette démarche s'est déclinée en un Comité de pilotage auquel Michaël Weber, premier vice-président, a participé, et en un groupe de travail technique;
- sur la définition du concept de « dispositions pertinentes » issu de la loi ALUR, organisé par le ministère de l'Écologie;
- organisés à l'ARF sur différents sujets;
- un suivi de l'évolution des textes relatifs aux Parcs naturels régionaux a également été réalisé, avec notamment la publication de la loi NOTRe (articulation SRADDET/charte PNR), le suivi du projet de loi pour la reconquête de la biodiversité, de la nature et des paysages, et une amorce de réflexion sur son décret d'application.

Enfin, la Fédération a réalisé une étude de faisabilité pour évaluer la pertinence de créer un outil informatique de pilotage de la procédure de révision/création, avec l'appui d'un prestataire expert en solution logiciel et en associant un comité de pilotage composés de directeurs de Parcs, de représentants de Régions et du ministère. Cet outil de pilotage associerait un espace privé pour chaque Parc, une interface de partage entre tous les acteurs et une possibilité de compiler une partie des données pour établir un panorama régional et national.

3.3 ÉVALUATION DES CHARTES

Assistance sur la méthode d'évaluation en continu de la mise en œuvre de la charte

La Fédération a appuyé et conseillé les Parcs sur les différents aspects de l'évaluation : évaluation de la mise en œuvre de la Charte, suivi de l'évolution du territoire.

Une note « Évaluation » a été rédigée afin de communiquer sur le cadre national de cette démarche. Elle a pour vocation de diffuser la culture évaluation et insiste en particulier sur l'importance du rôle du directeur et du temps accordé à l'évaluation pour la réussite du projet. Un état des lieux

des dispositifs mis en place sur l'évaluation dans les Parcs a été fait. Une rencontre d'échanges inter-Parcs des chargés de mission évaluation s'est déroulée le 19 novembre à Paris.

Les dispositifs d'évaluation dans les Parcs

39 Parcs adhèrent au dispositif EVA sur les 12 Parcs non adhérent :

- 8 ont des outils plus ou moins utilisés (4 réalisés en interne, 4 en externe);
- 4 n'ont pas de dispositif évaluation.



La Fédération a co-organisé des formations sur l'évaluation avec l'ATEN. Le but de ces formations est de permettre à des Parcs déjà sensibilisés ou à des Parcs se lançant dans la démarche, d'optimiser cette dernière. Elles permettent de renforcer les compétences en termes de mise en place de dispositif d'évaluation au sens large. Une formation « Mobiliser l'équipe pour mener l'évaluation » a été co-organisée avec l'ATEN du 6 au 9 octobre à Montpellier. Une formation « intra » a été organisée dans le Parc du Golfe du Morbihan les 16-18 septembre 2015.

Un article sur le métier de chargé de mission évaluation avec une interview de Sophie Emont – en charge de l'évaluation au Parc du Haut-Languedoc –, est paru dans la revue « Parcs ».

Le logiciel EVA

La Fédération a assuré l'organisation et l'animation du Comité Technique EVA et du Comité de Pilotage, ce dernier étant intégré à la réunion de la communauté EVA. La réunion de la Communauté EVA, organe de discussion qui permet d'ajuster la stratégie de développement de l'outil et à laquelle est conviée l'ensemble des Parcs engagés dans le dispositif, s'est déroulée le 18 novembre à Paris. Elle a été également l'occasion d'échanges entre les référents EVA.

Le **renouvellement des conventions EVA** entre la Fédération et les Parcs pour la période 2015-2017 a été finalisé. 39 Parcs naturels régionaux adhèrent à EVA, soit 3 de plus que sur la période 2012-2014. 2015 a été marqué par l'ouverture aux Parcs nationaux de l'accès au logiciel : 9 d'entre eux ont intégré le dispositif en plus de « Parcs nationaux de France ».

Deux sessions de formation de 2 jours ont été organisées par la Fédération pour les référents EVA des Parcs nationaux afin de leur donner les clés pour bien intégrer le dispositif ainsi que pour la mise en route du logiciel : les 12 et 13 mars et les 16 et 17 avril.

Une journée de formation de remise à niveau pour les référents EVA « avancés » a été organisée le 22 avril à la Fédération. Cette journée a également été l'occasion de lancer une amorce de réflexion sur des tableaux de bord

plus globalisés afin de suivre la charte dans des outils de synthèse stratégiques. Une deuxième formation de base des référents EVA s'est déroulée les 24 et 25 septembre à Paris. Plusieurs formations sur site pour les équipes, ont été organisées dans les Parcs naturels régionaux du Luberon, de Brière, de Brenne, et nationaux de la Réunion et des Pyrénées.

La Fédération a réalisé un suivi des conventions et des prestations réalisées par le prestataire informatique. Plusieurs **développements** ont été réalisés en 2015 portant sur les budgets, les exports personnalisés, la gestion des temps et des imports et les codes des fiches. Une réunion de présentation a été organisée afin de recueillir les remarques.

Appuyer le suivi de l'évolution du territoire

La Fédération a contribué aux réflexions nationales du MEDDE sur le suivi de l'évolution du territoire (groupe SOeS) : une réunion s'est déroulée le 9 mars afin de poursuivre le travail sur le tableau de bord national et les données sur le suivi de l'évolution du territoire à mettre à disposition auprès des Parcs.

3.4 FONCTIONNEMENT DES SYNDICATS MIXTES

La Fédération a accompagné les Parcs sur différents sujets avec en 2015 de fréquentes questions sur :

- le renouvellement des instances syndicales suite aux élections départementales et régionales;
- les modifications des statuts pour les Parcs en révision de charte;
- les conséquences de la loi NOTRe : communes nouvelles, indemnités des présidents, compétences des départements;
- le classement démographique.

Le séminaire annuel des responsables administratifs et financiers des Parcs s'est tenu dans le Parc du Marais poitevin les 17 et 18 juin 2015 (45 participants). Il a été l'occasion d'une intervention de maître Pierre Laffitte (cabinet Landot) sur les outils juridiques, administratifs et financiers de la mutualisation de compétences ou de services, avec les communes et les EPCL, puis d'un échange technique dans le cadre de trois ateliers : comptabilité/finances (dématérialisation, suivi et gestion de projets, télétravail, frais de déplacements), ressources humaines (plan de formation, contrats aidés, mutualisation de personnels, régime indemnitaire), questions juridiques (élections régionales / fusion des régions, loi NOTRe, statuts et règlement intérieur des syndicats mixtes, relations avec les associations). Les supports et compte-rendu des travaux sont disponibles sur l'extranet de la Fédération.

La Réforme territoriale

La Fédération a animé une réflexion en commission, groupe des directeurs et Bureau, sur les difficultés rencontrées par les syndicats mixtes pour conduire la politique des Parcs à la suite des différents textes de réforme territoriale et à la perte d'attractivité progressive des syndicats mixtes : renforcement de l'objet, sécurisation des financements, gouvernance ouverte, statuts du personnel, indemnités du président...

À la demande du Bureau, elle a travaillé sur une proposition de **création d'un nouvel organisme de gestion** (établissement public dédié) et a conduit pour cela une étude juridique comparée des structures existantes et a retenu quelques préconisations. Cette réflexion a été débattue lors de l'Université d'été des Parcs.

À défaut de perspectives à court terme pour la création d'un tel établissement, des réponses aux difficultés rencontrées ont été examinées au cas par cas, et à droit constant, par les services du ministère de l'Intérieur.

Le **renforcement des EPCI** a créé plus que jamais une nécessité de consolidation des relations de travail avec les syndicats mixtes de Parcs. La Fédération a organisé une réunion de travail le 9 juin 2015 sur les coopérations actuelles, les problématiques, les difficultés. Une note présentant les atouts des Parcs a été rédigée sur cette base afin de conforter la dynamique partenariale. Les objectifs à poursuivre ont été validés par le Bureau : renforcer la connaissance mutuelle (instances statutaires, relations entre élus, révisions de chartes...), conduire des projets concrets structurants, mutualiser des moyens (service commun d'ADS, locaux...). Des premiers contacts ont été pris avec l'ADCF.

La **suppression de la clause générale de compétence des départements** a généré des inquiétudes sur le retrait de certains départements des syndicats mixtes de Parcs. La Fédération a conduit une consultation juridique auprès d'un avocat et a diffusé un argumentaire permettant de consolider les fondements de l'adhésion des départements. Elle a également mobilisé le ministère de l'Intérieur afin d'évoquer les difficultés rencontrées localement et lui soumettre son analyse. Une instruction du Gouvernement publiée le 22 décembre 2015 est venue confirmer et consolider la place des départements dans les syndicats mixtes de Parcs.

La **mutualisation** entre collectivités est encouragée par les différents textes de réforme territoriale. La Fédération a élaboré une note permettant de faire valoir les acquis, les atouts, et la légitimité des syndicats mixtes à mutualiser dans certains domaines avec les autres collectivités et EPCI.

Enfin, la mise en place des nouvelles Régions crée un contexte territorial nouveau que les Parcs naturels régionaux concernés anticipent tant au plan individuel qu'en inter-Parcs. Des **réseaux régionaux inter-Parcs** s'organisent en se dotant ou non de structures juridiques support (associations). La Fédération a conduit un état des lieux en fin d'année afin d'anticiper sur les complémentarités et articulations de ces réseaux avec les missions de la Fédération, tant au plan stratégique qu'organisationnel.

Enfin, la Fédération a défendu le maintien de la possibilité de l'**indemnité versée aux présidents et vice-présidents** de syndicats mixtes de Parcs, notamment au regard du code de l'environnement qui n'a pas été abrogé par la loi NOTRe.

Le financement des Parcs

La Fédération a tenu à jour le suivi annuel des budgets de fonctionnement des Parcs naturels régionaux. Afin de mieux connaître et défendre les financements des Parcs au plan national, elle a mis en place, au sein d'un groupe de travail qui s'est réuni le 15 janvier, le recueil de données financières par domaines d'intervention, ainsi qu'une proposition d'harmonisation des budgets statutaires et des budgets opération des Parcs.

Mise à disposition de 5 bases de données sur les syndicats mixtes de Parcs (extranet)

- la cotisation moyenne des communes et des EPCI par habitant ;
- les recettes de fonctionnement ;
- les dépenses de fonctionnement ;
- les budgets par grands domaines d'intervention des Parcs ;
- les effectifs et le détail des différents statuts du personnel.

Après avoir créé en 2012 le Fonds de dotation Parcs naturels régionaux de France, la Fédération a accompagné les Parcs qui l'ont sollicité en 2015 (10 PNR) pour préfigurer leur propre stratégie ou répondre à leurs opportunités de mécénat. Elle a expertisé avec l'appui du Commissariat général au développement durable, l'éligibilité aux réductions fiscales des actions en matière énergétique.



La formation continue des personnels

La Fédération a poursuivi ses relations de travail avec le GIP Atelier Technique des Espaces Naturels (ATEN) afin de permettre aux Parcs de trouver au sein de l'offre ATEN des réponses en formation correspondant à leurs besoins :

- Participation aux réunions annuelles des correspondants formation dans les espaces naturels ;
- Transmission aux Parcs de l'enquête annuelle sur les besoins de formation dans les espaces naturels permettant de constituer l'offre de stages ATEN.

Elle a renouvelé une convention cadre de partenariat avec le Centre national de la fonction publique territoriale qui permet d'accompagner de manière spécifique l'action de formation auprès des agents des Parcs naturels régionaux.

Trois actions de formation-action combinées à des séminaires et dédiées aux chargés de mission des Parcs ont été mises en œuvre par la Fédération en 2015 :

Transition énergétique et lutte contre le changement climatique dans les Parcs	12-14 octobre
Tourisme et sports de nature	3-5 novembre
La mise en œuvre d'une stratégie de marquage évolutive	5-6 novembre

Un **itinéraire de formation au management stratégique** pour les directeurs de Parcs, composé de cinq modules de deux jours chacun, a été co-construit avec le CNFPT. Huit directeurs et directeurs adjoints y ont participé.

Module 1	26-27 mai
Se positionner comme directeur de PNR : quel « capital » de compétences ?	
Module 2	25-26 juin
Animer, motiver et mobiliser l'équipe du Parc	
Module 3	3-4 septembre
Organiser les compétences et l'activité au service du projet	
Module 4	1 ^{er} -2 octobre
Manager le changement, manager pendant le changement	
Module 5	12-13 novembre
Garantir la démarche projet, manager une stratégie globale. Le directeur au cœur du management de projet	

Statuts

Face à la difficulté de certains Parcs de créer des emplois de direction, en raison d'une assimilation démographique de leur syndicat mixte très basse, la Fédération a mis à jour un argumentaire leur permettant de défendre leur « surclassement ». Elle a également fait part au ministère de l'Intérieur de ces difficultés.

Service civique

Le MEDDE s'est engagé sur la signature de 15 000 contrats. Les PNR ont été incités à faire remonter leurs propositions d'emploi pour bénéficier des avantages du dispositif.



Veille, innovation et prospective

La commission s'est réunie le 13 mai. Les échanges ont porté sur :

- le projet de livre blanc sur l'innovation dans les Parcs ;
- les travaux du CORP sur la « plus-value » Parc ;
- les réflexions sur la relation Homme-Nature, thème de l'Université d'été des Parcs.

4.1 L'INNOVATION

La Fédération a conduit en 2014 des journées de formation/sensibilisation à l'attention des directeurs et de l'équipe de la Fédération sur l'innovation, et a coordonné l'appel à projet lancé par le ministre de l'Écologie et le commissaire à l'Égalité des territoires.

Deux actions concrètes ont été conduites en 2015 dans la suite de cette dynamique :

- la rédaction et la publication d'un livre blanc de l'innovation dans les Parcs naturels régionaux ;
- le lancement des ateliers de la créativité et de l'innovation par les usagers, intitulés « Crea-innoparcs ».

Livre blanc

La Fédération a présenté dans un « Livre blanc sur l'innovation » les convictions qui animent les Parcs naturels régionaux et propose un programme de travail à cinq ans. Ce document est illustré de très nombreuses actions expérimentales ou exemplaires en matière d'énergies renouvelables, de biodiversité, de développement économique, social et culturel, et de la qualité de vie. Il s'appuie sur une enquête conduite en début d'année auprès des 51 Parcs et sur des entretiens auprès de présidents de Parcs, de membres du CORP et de membres de l'équipe de la Fédération. Il est disponible sur le site web de la Fédération. La Fédération a tenu une conférence de presse à l'occasion de sa sortie, le 14 octobre 2015.



Mise en place d'ateliers : Créa-innoparcs

L'objectif de la Fédération est de professionnaliser, au sein d'ateliers, l'utilisation des démarches d'innovation dans les Parcs et à mieux en faire connaître et diffuser ses résultats : nouvelles pratiques, nouvelles approches, nou-

veaux concepts, programmes de recherche... pour répondre aux nouveaux besoins ou aux problématiques difficiles à résoudre dans les territoires. Ils sont aussi pour les Parcs un moyen de communiquer sur le rôle précurseur et diffuseur de leurs actions et de leurs méthodes, tant pour les territoires ruraux (PNR ou non) que d'une manière générale. Les ateliers d'innovation et de créativité sont enfin un moyen de poursuivre leur mission de promotion des expérimentations et de participation à des programmes de recherche. Un groupe de travail réuni le 2 novembre a identifié les champs et thèmes possibles pour un lancement en 2016.

Changement d'échelle

La Fédération a été invitée à participer à un groupe de travail sur le changement d'échelle et l'essaiage des démarches innovantes, animé par le Secrétariat général pour la modernisation de l'action publique et la Commissariat général à l'aménagement du territoire. Elle a proposé qu'un Parc fasse partie des cinq sites pilotes retenus pour conduire cette démarche. Le Parc des Marais du Cotentin et du Bessin a été retenu et fera l'objet d'un appui spécifique en 2016.

4.2 PROSPECTIVE

Travaux du Conseil d'orientation, de recherche et de prospective (CORP)

- Réunion du 4 février
CORP et Conseils scientifiques des Parcs ;
- Réunion du 27 mai, sur le thème Homme-Nature, présentation des controverses ;
- Participation du CORP à l'Université d'été des Parcs en juillet et présentation des contributions (controverses) ;
- Réunion du 26 novembre ;
- Contribution à l'ouvrage « Les Parcs naturels régionaux, des territoires en expériences » : communication des ressources documentaires, avis et éclairages, et préface ;
- Réflexion sur la plus-value « Parc » : quatre réunions du groupe de travail.

Europe et international

La commission « Europe et International » s'est réunie le 20 janvier et le 23 septembre à Paris. Elle a suivi les projets de coopération internationaux, la mise en œuvre des programmes d'actions en partenariat avec le MAEDI et l'AFD, la participation aux réseaux et aux événements européens et internationaux et le partage de la note de positionnement stratégique adoptée en février 2014.

5.1 POSITIONNEMENT STRATÉGIQUE

Depuis son adoption en février 2014, la stratégie a fait l'objet d'une plaquette de communication qui a été diffusée auprès de différents acteurs français et étrangers. Le point fort de cette diffusion a été l'animation d'un **séminaire** avec le réseau des Parcs et les partenaires le 22 septembre 2015. Cette journée de présentation, de témoignage et d'ateliers a donné lieu à des échanges riches avec l'expression de l'appui et des intérêts et attentes portés par l'AFD et le MAEDI au réseau des Parcs ainsi que par l'ensemble des partenaires et réseaux présents et impliqués en coopération.

En 2015, le **renforcement des partenariats techniques et financiers** s'est poursuivi avec le MAEDI et l'AFD. Les contacts ont été établis avec des instances européennes notamment le **Conseil de l'Europe** mais également l'AFCCRE et la Fondation Avina ; poursuivis avec d'autres acteurs tels que le MEDDE, l'ARF et les Régions, l'UICN, l'ONFI et ONF Andina...



Séminaire de partage de la Stratégie

La notion de réciprocité importante pour les Parcs a été soulignée par l'ensemble des acteurs. La stratégie et l'action du réseau des Parcs a ainsi gagné en visibilité et en légitimité face à la formalisation unanime de l'intérêt et de la mobilisation des acteurs de la coopération française (ministères, réseaux thématiques, réseaux de collectivités...), reconnaissant le rôle souhaité de la Fédération en animation du réseau de coopération autour des aires protégées.

5.2 PARTENARIATS INSTITUTIONNELS

La Fédération a mis en œuvre les activités inscrites dans les conventions de partenariats pluriannuelles et renforcé sa collaboration avec ses deux principaux partenaires institutionnels de la coopération : le ministère des Affaires étrangères et l'Agence française de développement.

En 2015, la Fédération a ainsi mené les actions définies dans ces partenariats :

- Diffusion du projet de stratégie de coopération européenne et internationale 2014-2020 ;
- Poursuite de la création et la traduction de supports de communication, ainsi que des fiches de capitalisation des expériences des Parcs en coopération internationale. Les supports phares sont : un recueil de 7 Fiches d'étude de cas « Institutionnalisation du modèle PNR à l'étranger » ; 2 Films adaptés de mini-films du Parc de la Brenne (français/anglais/espagnol). Les diaporamas sur le modèle PNR et les expériences thématiques ont été mis à jour et poursuivis selon les besoins. Ces outils sont diffusés et utilisés par les Parcs et des partenaires français et étrangers ;
- Poursuite de la mise à jour du recensement des expériences et des stratégies de coopération menées par les Parcs et les Régions, ainsi que la constitution d'une base d'experts externes ;
- Poursuite de la mise à jour des pages « Europe-International » des espaces Internet et Extranet, parution d'articles dans les publications de la Fédération et des partenaires (lettres d'information, sites et centre de ressources web) enrichie par l'alimentation des réseaux sociaux (compte Twitter et page Facebook de la Fédération) ;

- Réalisation d'une enquête et d'une étude de faisabilité d'une plateforme collaborative d'échanges multi-acteurs et multilingue sur les Aires protégées, en se basant sur un panel Amérique Latine, Méditerranée ainsi que Parcs francophones, et en impliquant des Parcs et des Régions côté français ainsi que des partenaires étrangers. Les choix géographiques et l'ajout francophonie correspondent aux priorités et aux pôles de coopération majeurs actuellement.

Étude de cas sur l'institutionnalisation du modèle PNR à l'étranger

partenariat CoE / MAEDI / AFD / FPNRF

La compilation des supports d'évaluation des projets de coopération et l'analyse des facteurs de réussites/échecs se sont traduites par une étude recoupant les attentes de l'AFD, du MAEDI et du Conseil de l'Europe (CoE) sur son programme LDPP (Local Development Pilote Project). Cette réalisation a abouti à la rédaction de sept fiches de cas et d'une synthèse comparative sur l'institutionnalisation du modèle PNR à l'étranger, en se basant sur une interview des pays étrangers et une analyse documentaire.

Conclusions de l'étude et de l'enquête sur une PLATEFORME COLLABORATIVE

L'analyse de l'intérêt et du format le plus adéquat pour une telle plateforme a abouti aux principaux éléments suivants pour les Parcs et la Fédération : faciliter les échanges, entre Parcs, avec les partenaires français et étrangers, bénéficié de retours d'expérience, méthodologies, infos sur les appels à projets...

Les critères identifiés pour la réussite et la pérennité d'un tel outil sont les suivants :

- ① **Utilité si mise en place dans le cadre d'un programme de coopération précis ou de la construction d'un véritable réseau de travail**
- ② **Nécessité d'une réelle implication des différents acteurs pour rendre la plateforme vivante et dynamique**
- ③ **Nécessité de mobiliser un animateur responsable de la plateforme**
- ④ **Format Réseau social d'entreprise**
- ⑤ **Contenu en différentes langues**

La Fédération a renouvelé sa participation en juin à la formation « biodiversité » d'un groupe d'agents de l'AFD avec l'intervention de Pierre Weick et l'accueil d'une journée par l'équipe du Parc des Alpilles.

La Fédération a également participé à la COP21 – Paris Climat 2015 du 1^{er} au 11 décembre

- ① **Participation à l'animation du stand collectif « Solutions Nature » au Village Générations Climat du Bourget**
- ② **Interventions d'élus et de techniciens de Parcs représentant le réseau lors de conférences les différents sites du Bourget**
(Stand « Solutions Nature », salles de Conférences du Village Générations Climat, Stand Comité 21 du Grand Palais)
- ③ **Intervention du Parc des Pyrénées ariégeoises lors d'un séminaire sur le développement de territoires ruraux en Bulgarie sur invitation du Conseiller agricole français auprès du ministère bulgare de l'Agriculture en partenariat avec l'Ambassade de France et l'Institut de France.**



5.3 L'APPUI À DES PROJETS DE COOPÉRATION

Assistance technique au projet « Paysage bioculturel / Mexique »

La Fédération a poursuivi la coordination et l'appui administratif, technique et logistique à la mise en œuvre du projet AFD au Mexique 2014-2016. Elle a répondu, par échanges à distance, aux demandes de la CONANP et du porteur de projet « Paysage Bioculturel » concernant des supports de présentation et des documents de références sur la Marque. Elle a également co-organisé une mission conjointe Parc des Volcans d'Auvergne et Fédération du 3 au 9 novembre au Mexique.



Assistance technique au montage projet Uruguayen

La Fédération a poursuivi son appui au montage du nouveau programme de coopération piloté par le SNAP Uruguay intégrant une composante d'assistance technique pour poursuivre le déploiement de son Système national d'aires protégées : renforcer la gouvernance, appuyer le développement de filières de qualité et d'une Marque, capitaliser et diffuser l'expérience d'Uruguay et de France en Afrique et Amérique Latine. Le projet a été accepté par le FFEM et signé par l'Uruguay et la France fin octobre.

Appui aux coopérations franco-marocaines des Parcs

La Fédération a poursuivi le rapprochement avec le Haut-Commissariat aux eaux, aux forêts et à la lutte contre la désertification au Maroc (HCEFLCD) sur la coopération autour des aires protégées :

- signature d'un memorandum de partenariat entre la Fédération et le HCEFLCD lors d'une mission de Jean-Louis Joseph, président et Pierre Weick, directeur de la Fédération, à l'occasion de la journée internationale des Zones Humides, début février ;
- plusieurs échanges suite à des sollicitations marocaines pour des appuis techniques, mais ces projets n'ont pas abouti malgré des Parcs intéressés, faute de financement pour l'ingénierie.

Accueil de délégations, missions et interventions dans des colloques

- Intervention de Dominique Lévêque, président de la commission Europe international sur la Marque dans le cadre d'un séminaire international organisé au Portugal par l'Institut de la Conservation de la nature et des forêts (ICNF), en avril ;
- Participation d'Isabelle Blanc, directrice référente de la commission Europe International à la conférence sur les politiques publiques et la coopération décentralisée organisée par l'Association française du conseil des Communes et Régions d'Europe (AFCCRE) en mai ;
- Accueil d'une délégation colombienne sur le tourisme durable avec des représentants d'ONF International et ONF Andina en tant que prestataire sur un projet AFD, participation au séminaire des gérants ONFI/région Afrique-Paris, Accueil d'ONF-Andina pour une séance d'étude sur le bilan d'évaluation et suivi d'évolution des Chartes.

5.4 IMPLICATION DANS LES RÉSEAUX INTERNATIONAUX ET EUROPÉENS

Europarc

La Fédération a poursuivi le secrétariat et la présidence de la Section française et a co-animé les deux réunions de la section en janvier et septembre 2015. La Fédération a également participé au séminaire des sections en avril à Siggen pour travailler sur la mise en œuvre de la nouvelle stratégie d'Europarc et IPAMAC a représenté la section au séminaire dédié à la CETD en mai au Portugal. La Fédération a participé à différents événements liés à l'évaluation de la

politique européenne Natura 2000 aux côtés d'Europarc : participation à l'enquête, interview de Jean-Louis Joseph pour une publication européenne, intervention dans des conférences et réunions à Bruxelles (Greenweek, commission). Elle a enfin participé à la Conférence Europarc fin octobre à Regensburg en Allemagne avec l'animation d'un atelier dédié à l'agro-écologie ainsi qu'à la tenue d'un stand sur le marché aux initiatives mis en place par Olaf Holm, directeur du Parc de la Montagne de Reims au titre de son animation de l'inter-sections.

L'expérimentation sur le volet 3 de la Charte européenne du tourisme durable s'est poursuivie avec la tenue de la commission mixte et la reconnaissance de nouveaux opérateurs de voyages ainsi que la validation par le CA d'Europarc de la méthodologie proposée par la Section française.

Par ailleurs, lors du CA de juin, Pierre Schmelzle, élu référent du Parc du Pilat, a été nommé membre co-opté, et lors de la Conférence annuelle d'Europarc, Dominique Lévêque a également été co-opté donnant suite à sa fin de mandat au CA et le mandat de représentant des Sections confié à Olaf Holm, a été prolongé d'un an.

Alparc

Les Parcs naturels régionaux concernés et la Fédération coopèrent aux travaux d'Alparc qui regroupe les aires protégées des huit Pays de l'Arc Alpin.

Réseau des Parcs francophones

Suite à la signature du protocole de partenariat entre les quatre réseaux de Parcs francophones (Wallonie, France, Luxembourg et Suisse) fin 2014, un premier séminaire technique a eu lieu dans le Parc du Morvan les 20 et 21 septembre. Les échanges ont permis d'aborder les thèmes du paysage, du tourisme et de l'évaluation ainsi que de la plus-value des Parcs naturels. Les réseaux wallons et suisses ont également participé au séminaire de partage de la stratégie internationale le 22 septembre à Paris.

Groupe de travail Transfrontalier : Groupe des PNR, Liens avec la Mission opérationnelle transfrontalière

La Fédération a animé en mai une première journée d'échanges techniques relançant ainsi le Groupe Transfrontalier des Parcs en associant également les Parcs nationaux concernés. Les thèmes des présentations et des échanges étaient les fonds européens et les structures transfrontalières, avec les interventions de la Mission opérationnelle transfrontalière (MOT) et d'Enviropea.

UICN et UICN France

- Participation à l'assemblée générale de l'UICN et au Comité français ;
- Participation à la finalisation de l'étude « Coopération décentralisée et biodiversité » pilotée par l'UICN France qui a été invitée à partager les conclusions positionnant les Parcs et la Fédération comme acteurs clés de la coopération en matière de biodiversité et d'aires protégées ;
- Participation lors de la COP21 à la préparation et à l'animation d'un stand collectif « Solutions Nature » piloté par l'UICN France dans le cadre du partenariat français AFD – UICN, au Village Générations Climat sur le site du Bourget : permanences et conférences.

PARTIE 6

Biodiversité et gestion de l'espace

La commission « Biodiversité et gestion de l'espace » de la Fédération s'est réunie à 4 reprises : 17 février, 12 mai, 28 septembre et 8 décembre. Elle a notamment contribué à formuler des avis sur des politiques publiques ainsi que sur le projet de loi pour la reconquête de la biodiversité, de la nature et des paysages.

Elle a permis un échange inter-Parcs :

- sur les futures agences régionales de la biodiversité : un espace de partage a été créé, alimenté avec les résultats de l'échange ainsi que diverses contributions ;
- avec le Comité français de l'UICN sur les « initiatives innovantes des collectivités territoriales françaises pour la préservation de la biodiversité ».

La Fédération a organisé plusieurs échanges inter-Parcs thématiques autour de la biodiversité :

- un séminaire « Biodiversité et gestion de l'espace » du 6 au 8 juillet dans le PNR Forêt d'Orient (environ 100 participants). Le séminaire comprenait des présentations suivies d'échanges sur des thèmes émergents/d'actualité (biodiversité et climat, réintroductions ou renforcement de populations d'espèces, valorisation économique des ressources naturelles des territoires, PNR et recherche en écologie...) et 5 ateliers pour permettre un travail plus approfondi de contribution du réseau (migrations, loup, MAEC, observatoires PNR de la biodiversité et biodiversité/énergie) ;
- une demie journée de réflexion entre chargés de mission « Éducation au développement durable » et chargés de

mission « Patrimoine naturel » sur « Comment toucher les publics plus efficacement et plus largement sur l'enjeu de la Biodiversité » le 7 juillet (95 agents des Parcs présents) ;

- une séquence « Biodiversité et Observatoires photographiques du paysage (OPP) » dans le cadre du séminaire inter-Parcs du 6 novembre sur les OPP ;
- un atelier « Biodiversité et social » dans le cadre du séminaire inter-PNR du 20 novembre sur le « social » ;
- un séminaire inter-Parcs le 1^{er} décembre dans les Alpilles sur « Biodiversité, paysage et centres-bourgs ».

Elle a diffusé mensuellement une newsletter « biodiversité et gestion de l'espace » aux Parcs (environ 250 agents). Il s'agit à la fois d'informations nationales (compte-rendu de réunions sur des politiques publiques par exemple), de questionnaires d'enquêtes et d'informations reçues des PNR qui souhaitent communiquer sur leurs actions et poser des questions aux autres PNR.

Un article sur « l'exonération de la TFNB dans les espaces naturels », co-écrit avec le fiscaliste Guillaume Sainteny, est paru dans la revue Espaces naturels en juillet 2015.



6.1 ACTIONS INTER-RÉSEAUX

La Fédération, membre du collectif national Sciences participatives biodiversité (SPB), a animé un atelier sur « Les entreprises et les SPB » lors de la rencontre nationale des porteurs et animateurs de SPB (29 mai).

Elle s'est impliquée dans l'organisation du séminaire de rendu des appels à projets SNB « Prise en compte de la biodiversité dans les stratégies locales de développement forestier », aux côtés du MEDDE et de la FNCOFOR (7-8 avril). Plusieurs Parcs sont intervenus ainsi que Michaël Weber, premier vice-président délégué de la Fédération.

Elle s'est également impliquée dans l'organisation du colloque national sur la compétence GEMAPI, aux côtés de l'AFEPTB et de différents réseaux de collectivités territoriales (7 juillet). Paul Raoult, vice-président de la Fédération y est intervenu.

Elle s'est enfin impliquée dans l'organisation du Forum des gestionnaires sur les mesures compensatoires (1er avril). Le Parc des Boucles de la Seine normande y est intervenu.

Un suivi de l'appel à projets RTE « Gestion ou Aménagement permettant la préservation ou le développement de la biodiversité en lien avec les infrastructures (lignes et postes électriques) du réseau RTE » a été effectué (projet du Parc des Caps et marais d'Opale retenu pour 2015) et le cahier des charges de l'appel à projets a été revu pour 2016.

Un échange entre partenaires de RTE gestionnaires d'espaces naturels a été organisé (FNC, RNF, FCEN, LPO, FNE et FPNRF), qui a permis au PNR des Ardennes de présenter les actions qu'il mène en partenariat avec RTE.

La convention avec la FCEN (Fédération des conservatoires d'espaces naturels) a été renouvelée. Une mise à jour de la convention avec l'ONCFS, qui arrivait à échéance fin 2015, a été réalisée.

6.2 RECENSEMENT ET PORTÉS À CONNAISSANCE

Le tableau de bord des actions réalisées par les Parcs en faveur de la biodiversité est enrichi en continu. La Fédération a conduit en 2015 un **état des lieux sur les actions des Parcs** concernant les thématiques suivantes :

- ▶ réintroductions ou renforcement de populations d'espèces ;
- ▶ observatoires PNR de la biodiversité ;
- ▶ actions sur le loup (mise à jour annuelle d'un tableau de bord) ;
- ▶ actions en faveur des pollinisateurs sauvages (en lien avec le futur PNA) ;

solutions fondées sur la nature : 5 PNR (Alpilles, Camargue, Golfe du Morbihan, Guyane et Massif des Bauges) ont fait remonter des actions de ce type et les ont présentées à l'occasion de la COP21 (stand Solutions Nature co-porté UICN/AFD). Le Parc des Alpilles a également présenté son action lors du colloque UICN du 14 avril 2015 sur le thème.

L'action « Biodiversité et Économie » dans les PNR, lancée en 2013 dans le cadre d'un partenariat avec la Mission économie de la biodiversité (MEB) de la CDC, s'est poursuivie en 2015 par deux réunions du comité de suivi et la rédaction de 5 fiches action et d'une feuille de route (voir partie 8).

La Fédération a valorisé l'action des Parcs :

- par la réalisation d'une plaquette en téléchargement « Les PNR et la biodiversité », qui met en avant, via le témoignage de partenaires (élus, forestiers, agriculteurs, chasseurs, urbanistes, enseignants...) une vingtaine d'actions de PNR d'intégration de la biodiversité dans les politiques territoriales : agriculture, énergie, eau, urbanisme, aménagement du territoire, gestion de risques, tourisme... ;
- dans des articles de la revue « *Espaces naturels* » : article du Parc du Pilat sur l'outil PAEN (périmètres de protection et de mise en valeur des espaces agricoles et naturels périurbains – n°50), plusieurs articles dans le dossier « Industriels : mieux se connaître, mieux collaborer » (carriers en Caps et marais d'Opale, utilisation du noir de Brière et arnica en Ballons des Vosges – n°51), article du Parc d'Armorique sur « Gérer le public sur l'estran » (n°51), plusieurs articles dans le dossier « Il sert à quoi ton espace naturel ? » (actions sur les services écosystémiques des Parcs Avesnois, Baronnies provençales, Golfe du Morbihan et Scape-Escout – n°52) et article sur « Cartographie des végétations, outil scientifique ou d'aménagement du territoire » (expériences Parcs des Caps et marais d'Opale et Pilat – n°52) ;
- à l'occasion de plusieurs événements nationaux : Assises nationales de la biodiversité à Dijon du 10 au 12 juin (animation d'un atelier, plusieurs présentations de Parcs et de la Fédération) et colloque national sur les Atlas de la biodiversité communale à Brest du 23 au 25 septembre (interventions de Philippe Gamen, Thierry Mougey et plusieurs Parcs) ;
- dans des réunions de réseaux partenaires : COPIL Réseau Espaces naturels et biodiversité d'Idéal connaissances, COPIL Forum des gestionnaires ATEN, COPIL programme TE ME UM ATEN, groupes de travail/commissions du comité français de l'UICN, Collectif national des Sciences participatives biodiversité, Comité d'orientation stratégique de la Fondation pour la recherche sur la biodiversité, COPIL du RMT (réseau mixte technologique) « Agriculture et biodiversité » animé par l'ACTA, commission Biodiversité de FNE, groupe de travail Biodiversité d'EDF, comité de marque « Végétal local & Vraies messicoles » porté par la FCBN...



6.3 CONTRIBUTION AUX POLITIQUES DE L'ÉTAT

Les membres de la commission « Biodiversité et gestion de l'espace » ont échangé entre eux et avec le MEDDE, lors de réunions, sur les politiques publiques suivantes :

- réseau Natura 2000. Une vaste enquête sur « Natura 2000 et les PNR » a été menée. 48 des 49 Parcs concernés y ont répondu (Guyane et Martinique non concernés). La Fédération a formalisé des contributions dans le cadre du REFIT, de l'audit CGEDD/CGAER et de l'audit de la Cour des comptes européenne. Une interview de Jean-Louis Joseph est parue dans une plaquette sur les Directives Nature publiée par le Bureau européen de l'environnement fin novembre. Une présentation en anglais de « Natura 2000 dans les Parcs » a été effectuée à la commission européenne le 19 novembre en présence de représentants des 28 États membres. La Fédération est également intervenue le 4 juin 2015 dans un atelier « *Natura 2000 as a source of regional identity and values* » de la Green week à Bruxelles ;
- projets de portraits de la biodiversité communale (PBC) ;
- observatoire national de la biodiversité (ONB). Une enquête sur les observatoires PNR de la biodiversité existants ou en projet a été menée, qui a abouti à la rédaction d'un article qui paraîtra dans la revue *Espaces naturels* en janvier 2016. Les 7 Parcs qui disposent d'un tel observatoire ont été incités à rejoindre le groupe de travail « Observatoires locaux de la biodiversité » animé par le Cerema ;
- stratégie nationale en faveur de la biodiversité. La Fédération a notamment transmis des suggestions d'amélioration du dispositif d'engagement ;
- plan national d'action « France, terre de pollinisateurs ». La Fédération a émis un avis sur le plan ;
- plan national d'action milieux humides ;
- programme CarHAB ;
- appel à projets Investissements d'avenir sur eau et biodiversité ;
- séquence Eviter-réduire-compenser ;
- compétence GEMAPI (gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations).

Par ailleurs, la Fédération a participé aux comités suivants :

- groupe national Loup 2013-2017 ;
- groupe national milieux humides (participation au groupe national et suivi de trois groupes thématiques : agriculture, aménagement du territoire et urbanisme) ;
- comité de suivi du projet de plan national d'actions « pollinisateurs sauvages » ;
- comité de suivi de l'étude confiée au Cerema sur le bail rural à clauses environnementales ;
- comité de suivi Portraits de la biodiversité communale (PBC) ;
- comité national de suivi de la stratégie nationale pour la biodiversité ;
- groupe « biodiversité » du projet de PNFB (plan national forêt bois) piloté par le MAAF ;
- groupe de travail « Observatoires locaux de la biodiversité » animé par le Cerema.

La Fédération a émis un avis sur un projet d'engagement déposé par une entreprise dans le cadre de la commission Engagements des acteurs de la SNB.



Concours Prairies Fleuries avec Hubert Reeves

6.4 CONCOURS PRAIRIES FLEURIES

Environ 350 agriculteurs ont participé aux présélections du concours. 250 personnes ont été membres de jurys. Une quarantaine de structures ont animé ou co-animé localement le concours dont 20 Parcs. 21 structures nationales sont membres du comité national d'organisation. Le concours est un engagement « Stratégie nationale pour la biodiversité » reconnu (dossiers FPNRF, PNF, RTE et GRTgaz). Le contexte de la mise en place des nouvelles MAEC (mesures agri-environnementales et climatiques) en 2015 a induit une baisse du nombre de territoires organisant le concours par rapport à 2014 (manque de disponibilité des animateurs agri-environnementaux). Comme convenu, l'APCA accroît son implication dans l'organisation du concours.

Les actions suivantes ont été réalisées

co-réalisation FPNRF/PNF/APCA/Scopela/CGA :

- remise des prix au SIA 2015 par Hubert Reeves, président d'Humanité & Biodiversité ;
- établissement du règlement 2016 du concours (transmis en juillet pour l'année suivante) ;
- animation du comité national d'organisation (3 réunions) ;
- assistance aux territoires participants ;
- organisation de huit journées de formation-échange des jurys locaux (cadre ATEN) ;
- élaboration de communiqués de presse ;
- poursuite de l'expérimentation d'un concours pédagogique avec les lycées agricoles sur les prairies fleuries basé sur des jurys élèves ;
- réalisation d'un journal et d'une affiche ;
- actualisation en continue du site internet dédié ;
- présentation du concours lors de la Green week à Bruxelles et à la réunion annuelle du COS (comité d'orientation stratégique) de la FRB (Fondation pour la recherche sur la biodiversité) ;
- enquête auprès des organisateurs locaux sur la mise en œuvre locale du concours ;
- préparation du jury national qui se tiendra au SIA 2016 ;
- inscription du concours dans le PNA « Pollinisateurs sauvages » (fiche dédiée) ;
- campagne d'information sur le concours 2015 auprès des structures susceptibles d'organiser les présélections : animateurs Natura 2000 et porteurs de PAEC principalement. Une web conférence présentant le concours a été organisé pour la première fois, en partenariat avec Idéal connaissances ;
- réalisation d'une étude, financée dans le cadre de TE ME UM, sur la possibilité d'extension du concours en Outre-Mer ;
- recherche de nouveaux partenaires financiers : Confédération nationale de l'élevage, InVivo...

6.5 TRAME VERTE ET BLEUE

Le MEDDE a confié en 2011 à la Fédération le pilotage du Pôle « Échanges » dans le cadre du Centre de ressources national TVB.



Les missions confiées à la Fédération

- réaliser et diffuser la lettre d'information nationale TVB ;
- coordonner des actions liées à l'échange : animation d'un réseau d'acteurs praticiens de la TVB via des réunions d'échanges thématiques ;
- collecter des expériences sur la TVB dans les territoires de projet (dont les PNR) ;
- animer le réseau des PNR pour une expérimentation accrue de la mise en œuvre de la TVB.

En lien avec les autres membres de l'équipe du Centre de ressources, la Fédération a contribué à l'alimentation du site internet et à la promotion de ce centre de ressources.

Journées d'échanges

Ces journées s'adressent à un groupe d'échange animé depuis 2005 par la Fédération et composé d'une centaine de « praticiens » des continuités écologiques.

Trois journées d'échanges ont été organisées :

- « Trame verte et bleue et citoyens : comment les citoyens peuvent-ils contribuer à la Trame verte et bleue ? » en partenariat avec FNH (40 participants). Une synthèse sur l'implication citoyenne et un document « pour aller plus loin », qui référence d'autres exemples d'actions, ont été réalisés ;
- « Trame verte et bleue et Natura 2000 : quelles synergies dans la mise en œuvre de ces politiques ? » en partenariat avec l'ATEN (83 participants). Cette journée était commune avec les Journées d'échanges techniques Natura 2000 ;
- « Trame verte et bleue et paysage : deux politiques au service d'un même bien commun ? » en partenariat avec le MEDDE (110 participants). Cette journée était commune avec les Journées des paysages. Une note de synthèse est en cours de rédaction et sera mise en ligne avec les autres documents de la journée.

Des comptes rendus ont été mis en ligne avec les supports de présentation sur le site internet du Centre de ressources TVB. Un groupe de travail inter-Parcs a été organisé le 10 février afin d'échanger sur le contenu des 5 fiches de synthèse sur l'accompagnement des communes pour une meilleure prise en compte de la TVB dans les documents d'urbanisme.



Études et enquêtes

Un recueil de 5 fiches de synthèse présentant les **dispositifs et outils d'accompagnement des communes mis en place par les Parcs** a été réalisé et diffusé (co-production avec IPAMAC). Au-delà des PNR, ce travail peut aussi être utile aux Régions ainsi qu'à d'autres collectivités.

Une enquête sur les **actions transfrontalières** menées par les Parcs et les Régions a été faite : thème, partenaires, objectifs, actions, durée. Elle a permis de recenser neuf actions menées par six PNR : Ardennes, Scarpe-Escaut, Pyrénées-Catalanes, Vosges du Nord, Caps et marais d'Opale et le Haut-Jura ; et 13 actions menées par six régions : Rhône-Alpes, Provence-Alpes-Côte-d'Azur, Nord-Pas-de-Calais, Aquitaine, Alsace et Lorraine.

Un recensement des actions en lien avec **le foncier et la TVB** a été fait en partenariat avec le MEDDE et le CEN Haute-Savoie, une quarantaine d'actions ont pu être ainsi recensées. Une note sur le sujet est en cours de finalisation. Elle sera valorisée à l'issue d'une journée d'échange organisée sur le même thème en 2016.

Un recensement des actions sur **le paysage et la TVB** a été fait et une note est aussi en cours de finalisation (en lien avec la journée d'échanges paysage du 10 septembre).



Communication

La Fédération a conçu et diffusé 5 numéros de la newsletter « Qu'est-ce qui se trame ? »

Elle a engagé une réflexion sur la diversification des formats de communication :

- rédaction d'une note d'intention a été réalisée pour la production d'une vidéo ;
- élaboration du cahier des charges d'une nouvelle rubrique « Pour y voir plus clair » pour la lettre d'information. Un premier article répondant à ce format a été diffusé dans le dernier numéro de la lettre d'information (novembre 2015, interview du MNHN dans la rubrique « Zoom sur »).

Travaux partenariaux

- **MEDDE** : préparation d'une journée nationale valorisant des expériences variées de mise en œuvre le 27 mars 2015.
- **ATEN** et **MEDDE** : participation aux réunions de travail sur le cadre, le contenu et le format d'une carte interactive.
- **RTE** : participation à la mise en place d'un nouvel appel à projets et au jury de sélection.
- **DIVA** : participation au comité d'orientation et aux différentes réunions de suivi du programme.

Enfin, elle a participé à différents séminaires, colloques, réunions :

- Participation à des séminaires, intervention ou animation lors de réunions ;
- Participation aux réunions d'échanges des chargés de mission TVB des DREAL et CR ;
- Participation aux réunions du Comité national TVB.

Marque commerciale

Cette année, la Fédération a travaillé dans quatre directions :

- le suivi de l'attribution de la marque par les Parcs à des produits, savoir-faire ou services ;
- la défense de la marque ;
- la définition et la mise en œuvre de la dimension nationale de la stratégie de marquage ;
- l'animation du réseau.

En 2015, la commission a poursuivi un important travail engagé en 2013 visant à donner un nouvel élan à la marque appliquée aux produits et services.

7.1 L'ATTRIBUTION DE LA MARQUE

La commission Marque veille à la cohérence de l'utilisation de la marque avec le Règlement général commun. À cet effet, elle valide les projets de marquages proposés par les Parcs lors de ses réunions trimestrielles. En 2015, elle a organisé 4 réunions de la commission Marque (31 mars, 9 juin, 15 septembre et 8 décembre). Dans ce cadre, elle a examiné **8 projets de marquage** : 4 en tourisme, 2 en agriculture et 2 savoir-faire artisanal.

Marquages validés en 2015

4 Prestations touristiques et éducatives

- Prestations de visite de sites de découverte en Haut-Languedoc ;
- Prestations de visite de sites de découverte en Camargue ;
- Prestations d'hébergements, restauration, activités de loisirs/sportives et visites de site de découverte en Armorique ;
- Prestations accompagnées de loisirs et de découverte marquées en Alpilles.

2 Produits agricoles

- Lentilles du Vexin français ;
- Truites du Morvan.

2 Produits et savoir-faire artisanaux

- Savoir-faire de transformation des matières non végétales en Pyrénées catalanes ;
- Savon à l'eau de peuplier du Marais poitevin.

Par ailleurs, la Fédération a apporté un appui/conseil au quotidien sur la mise en œuvre des projets de marquage ou de démarches dans des Parcs, réponse téléphonique, mise à disposition d'informations sur l'Extranet de la Fédération).

7.2 STRATÉGIE NATIONALE

La commission a poursuivi le travail sur l'évolution de la marque en préparant la création d'une **nouvelle marque « Valeurs Parc naturel régional »** adossée à la marque à usage institutionnel.

Les conclusions de la réflexion stratégique et de celle de l'étude juridique se sont traduites par une proposition validée par le Bureau consistant à :

- affirmer davantage la dimension nationale de la marque et nécessité juridique d'enlever la référence à l'origine dans la nouvelle marque ;
- distinguer les finalités institutionnelles et commerciales de la marque pour éviter les éventuels problèmes juridiques et pour affirmer notamment sa dimension marketing.



Identité de la nouvelle marque commerciale

Le Bureau a validé le logo de la marque « Valeurs Parc naturel régional » le 4 novembre 2015, suite au travail de conception de l'identité visuelle et verbale effectué au sein de la commission « communication ». Les 2 commissions « marque » et « communication » ont précisé les modalités d'utilisation du nom du Parc accompagnant la nouvelle marque et le slogan :

Engagés ensemble pour le respect de la nature, l'épanouissement de l'Homme et l'économie locale.



Cadre juridique de la marque

Le choix de l'identité de la nouvelle marque a pris en compte le contexte juridique français et européen afin de pérenniser l'utilisation de la marque dans l'avenir.

La Fédération, appuyée par un cabinet d'avocat spécialisé, a rendu une deuxième analyse juridique qui confirme et précise les premières propositions.

- Statut de la dénomination « Valeurs Parc naturel régional » : la Fédération, le ministère de l'Écologie et l'APIE ont précisé les modalités de gestion de la future marque. Cette marque et son logo seront déposés à l'INPI en tant que marque collective simple en début 2016, accompagnée d'un Règlement général d'utilisation (RGU) définissant les modalités d'utilisation par les Parcs et les tiers. Le projet de RGU sera finalisé par la commission en lien avec le ministère et par l'APIE qui doit le déposer au nom de l'État en mars 2016 ;
- Titularité de la nouvelle marque : le ministère de l'Écologie a proposé que la nouvelle marque « Valeurs Parc naturel régional » soit propriété de l'État comme le sont les marques particulières de chacun des Parcs. Le choix de cette solution s'explique par l'intérêt d'une gestion administrative de cette marque par l'APIE qui permet de réduire son coût de dépôt. De plus, les modalités de gestion seront assouplies pour tenir compte des contraintes du fonctionnement d'une marque commerciale grâce à un mandat de gestion passé entre l'État et la Fédération des Parcs. Celui-ci précisera le rôle de celle-ci notamment dans la coordination de la marque au sein du réseau en lien avec l'APIE.

Élaboration d'un plan de lancement de la marque

En prolongement de la mise en place des outils de communication et méthodologiques, la Fédération a construit en 2015 un programme de lancement de la marque avec un effort significatif en relations presse, webmarketing et influence digitale pour amplifier sa visibilité au plan national. Le plan de lancement comportera également l'élaboration d'outils de contractualisation et de contrôle de la marque en répondant à un souci d'actualisation et de simplification des procédures.

Elle a organisé un séminaire « Mise en œuvre d'une stratégie de marquage évolutive » dans le Parc de l'Avesnois les 5 et 6 novembre.

Économie, tourisme et agriculture

La commission « Économie, tourisme agriculture » s'est réunie à deux reprises : le 20 mars et le 17 septembre 2015. Elle a notamment validé une note d'orientation stratégique « développement » et construit des propositions en matière de tourisme et de loisirs avec la volonté d'inscrire les Parcs en tant que vitrine française de l'écotourisme et du « slowtourisme ». Elle s'appuie sur trois commissions thématiques : forêt et filière bois, agriculture et tourisme.



Groupes et thèmes de travail 2015

- Charte européenne du tourisme durable ;
- Tourisme et loisirs pour tous ;
- Approches territoriales autour de la forêt ;
- Transfert d'expériences ;
- Plateformes entrepreneuriales et territoriales d'innovation ;
- Biodiversité et développement économique ;
- Évolution de la marque « Parc ».

En 2015, la Fédération a accompagné – comme elle le fait depuis plusieurs années –, la participation de Parcs aux Journées européennes des métiers d'art en partenariat avec l'Institut national des métiers d'art. Depuis la création de cet événement, 29 Parcs y ont participé avec le soutien d'un Parc référent (Haute-Vallée de Chevreuse).



8.1 LES PLATEFORMES TERRITORIALES ET ENTREPRENEURIALES D'INNOVATION

La Fédération a poursuivi l'appui à l'expérimentation de plateformes entrepreneuriales et territoriales d'innovation initié en 2014 dans les Parcs.

Quatre Parcs (Ballons des Vosges, Pyrénées catalanes, Millevaches en Limousin et Haut-Languedoc) se sont portés volontaires en 2015 pour expérimenter ces démarches. Le dispositif mis en place présente l'intérêt d'enrichir des projets « Leader » et de dispositifs de « plateformes territoriales de coopération économiques », portés par l'ESS.

Ces plateformes donnent un cadre méthodologique à l'appui à l'émergence d'activités auprès de projets d'entrepreneuriat collectif. Un lien a été fait avec les sept étapes proposées par l'Union européenne en matière d'innovation pour renforcer la création de valeurs et d'emplois sur les Parcs. Le dispositif donne l'occasion de traiter particulièrement les phases amont de détection de besoins/opportunités souvent appuyées sur la valorisation de ressources locales et de conception de projets. Il permet de croiser des regards entre différents types d'acteurs (entrepreneurs, élus, chercheurs...) pour passer de l'idée au projet avant l'accompagnement et le déploiement de celui-ci.

- En 2015, l'action de la Fédération s'est articulée autour de :
- l'appui à la mise en place des plateformes dans chacun des Parcs grâce à des points téléphoniques ou en visioconférences ou à des journées de travail sur le terrain ;
 - deux réunions de travail, organisées le 16 juin et le 15 décembre, qui ont permis un échange d'expériences entre Parcs engagés et des apports méthodologiques ;
 - la note de cadrage sur les plateformes entrepreneuriales et territoriales d'innovation qui a été actualisée et illustrée tout au long de l'année, notamment lors de la commission.

En fin d'année 2015, la Fédération a élargi l'appel à initiatives au sein du réseau. D'autres Parcs ont déjà manifesté leur intérêt par rapport à ce dispositif.

8.2 BIODIVERSITÉ ET DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

La commission « Économie, tourisme et agriculture » en lien avec la commission « Biodiversité et gestion de l'espace » ont finalisé le travail engagé en 2014 avec le soutien de la Mission économique pour la biodiversité de la CDC sur la mise en œuvre d'un développement économique différencié sur les Parcs, avec l'appui de l'Institut Inspire. Elle s'est appuyé sur un Comité national qui s'est réuni à deux reprises (19 février et 23 avril 2015).

Composition du comité du suivi national

CCI France, Fondation pour la recherche sur la biodiversité, Orée, EpE, CEEBIOS (centre européen sur le biomimétisme) localisé sur le territoire du Parc Oise Pays de France, groupe de travail Entreprises du Comité français de l'UICN, groupe de travail Biodiversité du MEDEF, Humanité & Biodiversité, membres du CORP intéressés, entreprises partenaires de la FPNRF (GRTgaz, RTE, La Poste, EDF), les élus et directeurs référents des commissions « Biodiversité et gestion de l'espace » et « Économie, tourisme et agriculture ».

Après la réalisation d'une enquête auprès des Parcs en 2014, la Fédération a réalisé **deux documents** au terme du processus :

➤ Une note sur chacune des 4 thématiques considérées comme prioritaires

- **Compensation écologique** (axes de travail identifiés : recherche d'un positionnement stratégique commun, lisible et communiqué à l'ensemble des acteurs concernés ; recensement des bonnes expériences de « Éviter » et « Réduire » et communication ; intérêt pour les Parcs de s'imposer comme un interlocuteur incontournable et un animateur capable de fédérer les différentes parties prenantes ; généralisation progressive et à titre expérimental, d'initiatives parmi les plus prometteuses comme celle portée par le Parc Boucles de la Seine normande) ;
- **Tourisme** (axes de travail identifiés : mettre en cohérence l'offre au niveau national ; valoriser et faire connaître les réalisations des Parcs auprès des opérateurs nationaux et étrangers pour favoriser l'attractivité touristique ; poursuivre le travail de mise en place de la Charte européenne du tourisme durable et généraliser les meilleures pratiques identifiées, comme les labels, la marque Parc ou encore les schémas de cohérence) ;
- **Pratiques responsables et modèles économiques émergents** (axes de travail identifiés : accompagnement méthodologique par la Fédération pour la mise en œuvre d'actions, par l'intermédiaire des plateformes territoriales entrepreneuriales d'innovations ; identification de scénarii prospectifs à moyen et long terme pouvant être élaborés sur des Parcs pilotes, en s'appuyant sur le CORP et les compétences des membres et partenaires de la Fédération) ;
- **Biodiversité cultivée** (axes de travail : capitalisation et partage du retour d'expérience afin d'identifier les éléments ayant contribué au succès, ou les points de blocage et difficultés ; généralisation des pratiques éprouvées en s'appuyant sur d'autres dispositifs reconnus au sein du réseau des Parcs, tels que la marque Parc ; expertise juridique à apporter via la Fédération) ;
- et sur un axe transversal : travail sur la méthodologie et les modalités d'interventions.

➤ Une feuille de route sur les axes prioritaires à travailler au sein du réseau

Un débat a eu lieu sur la base de cette feuille de route au sein des deux commissions « Biodiversité et gestion de l'espace » et « Économie, tourisme et agriculture ». Il en ressort les priorités suivantes :

- travail sur les leviers pertinents que sont les outils, les méthodes et la formation des chargés de mission des PNR croisée entre profils « Développement » et « Biodiversité » ;
- réaffirmation du rôle des Parcs en matière d'innovation, de prospective et de recherche notamment sur les adéquations ou les inadéquations entre les règles de fonctionnement actuelles de l'économie et des écosystèmes ;
- travailler de façon opérationnelle avec les entreprises (notamment les petites) pour conforter davantage leur lien avec la biodiversité et en particulier sur des questions comme le biomimétisme, en partenariat avec les grandes entreprises partenaires intéressées.



8.3 FORÊT ET FILIÈRE BOIS

La **commission thématique « forêt et filière bois »**, créée en 2014, s'est réunie à 2 reprises sous la présidence de Renaud Lagrave, les 18 février et le 10 juin. Elle a essentiellement travaillé à la rédaction de propositions des Parcs au **Plan National Forêt Bois**. L'animation du réseau et l'échange avec les réseaux partenaires se sont traduits par l'organisation d'un groupe de travail, réuni à Paris le 18 février matin.

La Fédération a signé le 1^{er} avril une convention de partenariat avec la Fédération nationale des Communes forestières. Ce partenariat national a vocation à faciliter le rapprochement et la collaboration des Parcs avec les organisations des Communes forestières au plan régional ou départemental, en fonction des enjeux locaux et des initiatives propres à chaque Parc.

La Fédération s'est principalement investie au sein de **deux groupes de travail** : « Gestion durable de la forêt » et « Forêt et territoire » en collaboration avec l'ONF, le CNPF et la FNCOFOR.

Elle a conduit **trois actions**, avec l'appui du Parc du Livradois-Forez, dans le cadre de la reconduction en 2015 de la convention cadre avec l'ONF :

- La rédaction d'une « note chapeau » qui précise les approches contractuelles, territoriales autour de la multifonctionnalité de la forêt au sein des Parcs dans un contexte de changement climatique. Elle propose un engagement des Parcs sur **6 axes stratégiques** :
 - risques relatifs au changement climatique,
 - fixation du carbone,
 - démarches territoriales,
 - équilibre sylvo-cynégétique,
 - biodiversité,
 - développement économique ;
- Une contribution sur le thème de la « **Gestion durable des forêts** » avec les axes suivants :
 - développer les démarches contractuelles sur le modèle des pratiques en agriculture,
 - intensifier les mesures de détection précoce et lutte contre les espèces exotiques envahissantes,
 - maintenir le rôle des sols et bois mort dans le fonctionnement de l'écosystème,
 - encourager la formation/sensibilisation, l'observation et le dialogue sur la biodiversité ;
- Une contribution sur le thème « **Forêt et territoire** ». Elle a travaillé avec la FNCOFOR sur une évolution de la charte forestière de territoire en tant qu'outil souple et mobilisateur trouvant toute sa place au sein du PNFB : diffusion dans les procédures de planification spatiale et énergétique, exploitation des CFT dans le sens d'une amplification du lien urbain-rural ; meilleur soutien au développement économique en travaillant sur la structuration et la dynamisation des filières de proximité.

Enfin, la Fédération a préparé le 4^e séminaire sur le thème « Stratégies territoriales et collectives dans la filière forêt-bois : cohérence, complémentarité et solidarité dans l'action » qui se déroulera les 19 et 20 janvier 2016 dans le Parc du Haut-Languedoc.

8.4 TOURISME DURABLE ET ACTIVITÉS DE PLEINE NATURE

La **commission thématique « Tourisme et loisirs »** s'est réunie à deux reprises les 20 mai et 9 septembre sous la présidence de Bernard Clap. Elle a validé les positionnements de la Fédération sur les thèmes du tourisme pour tous et de l'écotourisme.

La Fédération a poursuivi la mise en œuvre des 4 axes du cadre stratégique commun « Tourisme et sports de nature » adopté en 2011 :

- le développement d'une offre écotouristique dans les Parcs grâce à la Charte européenne du tourisme durable (CETD) et en réponse à une demande notamment étrangère ;
- l'accessibilité sociale des Parcs pour les touristes et les pratiquants des sports de nature dans une logique de tourisme de proximité régionale ;
- la poursuite des échanges au sein du réseau dans une logique d'ouverture aux partenaires.

La Fédération a poursuivi en 2015 l'animation du réseau « tourisme et sports de nature » avec l'appui de l'IPAMAC instauré depuis 2010.

Un séminaire national a été organisé dans le Parc de l'Avesnois du 3 au 5 novembre sur le thème « Tourisme, loisirs et sports de pleine nature dans les Parcs – Pratiques actuelles et prospectives ». Il a réuni plus de 60 personnes (chargés de mission mais aussi partenaires des Parcs). En plus des échanges techniques sur 4 thèmes : outils numériques des sports de nature, outils du réseau Marque / CETD, impacts des sports de nature, séjours Parcs « originaux » ; il a été l'occasion d'apports et d'échange sur les actualités des principaux dossiers du réseau, l'organisation territoriale en matière de tourisme / loisirs au sein des Parcs » dans le cadre du nouveau contexte territorial lié à la loi NOTRe, le thème « Dynamique Sport Nature Santé dans les PNR » au sein d'une table ronde, largement alimentée par les Parcs du Nord-Pas-de-Calais. Enfin, une matinée était consacrée à la visite d'expériences sur les Parcs de l'Avesnois et Scarpe-Escaut.

Développement de l'écotourisme dans les Parcs

La Fédération a proposé que les Parcs constituent une vitrine de l'écotourisme français dans le cadre de la création du **pôle national d'excellence « Écotourisme/slowtourisme »**. Pour cela, un travail a été engagé avec le coordinateur du pôle et une rencontre a été organisée avec le secrétaire d'État à la promotion touristique, Mathias Fekl, le 15 juillet. Une note de contribution a été produite et une proposition de programme d'action transmise en fin d'année.

Celui-ci comporte deux volets :

- Affiner le positionnement marketing de la destination « Parc naturel régional » en France, pour répondre aux objectifs du pôle « slowtourisme/écotourisme » et mobiliser une offre « qualifiée » ;
- Développer un appel à projets à destination des professionnels pour soutenir des initiatives de développement d'une offre « slow/écotouristique » à destination des clientèles internationales.

Déploiement de la Charte européenne du tourisme durable (CETD) en France

La Fédération a poursuivi l'appui aux Parcs dans leur engagement au sein des différents volets de la CETD.

La Fédération a porté, au sein de la section française d'Europarc, l'expérimentation du volet 3. Dans ce cadre, elle a développé la collaboration entre Parcs et agences de voyage. Des outils de contractualisation ont été élaborés : dossier d'identification de l'opérateur de voyages et de présentation de candidature, lettre-type de l'opérateur de voyage, dossier d'évaluation de l'application des principes de la CETD, avenant-type à la lettre d'engagement de l'opérateur de voyage.

En matière de communication, deux supports ont été édités : un document d'appel à destination des opérateurs de voyages pour leur faire connaître la démarche et un document de présentation des Tours opérateurs engagés dans le volet 3.

La reconnaissance de la démarche en France et en Europe a été poursuivie à travers la promotion du site de la Section française et d'Europarc et la participation à des rencontres avec Europarc. La Fédération assure le secrétariat de la commission mixte d'agrément du volet 3 et a préparé la réunion qui doit se réunir le 12 janvier 2016. Elle permettra d'agréer 3 nouveaux opérateurs au titre du volet 3 de la CETD, portant ainsi le nombre total à 15 TO. De plus, la Fédération a travaillé à la construction d'un projet européen dans le cadre d'un programme de coopération.

Tourisme pour tous

La Fédération a poursuivi le travail engagé en 2014 sur « le tourisme pour tous » au sein d'un groupe de travail et d'un comité de pilotage national. Le groupe de travail s'est réuni le 27 mai et le comité de pilotage s'est tenu le 9 septembre :

- Élaboration et adoption par la commission d'une note ayant vocation à aider les Parcs à s'engager dans ce type de démarches ;
- Rédaction et diffusion de 7 fiches expériences ayant fait l'objet d'un suivi depuis le lancement de l'action.

La Fédération a également poursuivi le partenariat engagé avec des acteurs du tourisme social et solidaire. Dans ce cadre, elle a été partenaire de l'opération « Vac'ensemble » de l'ANCV.

Enfin, la Fédération a contribué à l'organisation du concours de l'IPAMAC à destination des prestataires sur le thème « tourisme pour tous » en 2015.

8.5 AGRICULTURE

La **commission thématique « Agriculture »**, créée fin 2014, s'est réunie à trois reprises en 2015 sous la présidence de Bernard Devic.

Un projet de note d'orientation sur l'agriculture a été réalisé. La Fédération a contribué au « projet agroécologique pour la France » et a réalisé un travail d'animation auprès des Parcs sur ce sujet :

- organisation d'un séminaire à Paris le 9 février 2015 réunissant plus d'une centaine de personnes ;
- édition d'une lettre d'information semestrielle « Agroécologie Parcs » ;
- test de l'outil « diagnostic » du ministère de l'Agriculture avec quelques Parcs ;
- organisation d'un séminaire technique dans le Haut-Jura réunissant une cinquantaine de participants en octobre ;
- participation à la conférence de presse du ministre de l'Agriculture sur les GIEE le 5 octobre avec une intervention du Parc du Vexin français.

La Fédération a réalisé un travail de lobbying en adressant des courriers aux ministères en charge de l'agriculture et de l'écologie sur les prairies sensibles et sur les infrastructures agroécologiques. Des contacts ont été noués avec l'INAO, DG d'InVivo et une rencontre avec la FNSEA a été organisée en juillet 2015.

La Fédération a également participé à divers groupes et comités de pilotage : groupe animé par le ministère de l'Agriculture sur la compensation agricole collective, comité national d'évaluation de l'agroécologie, comité de pilotage « eau et bio » animé par la FNAB, comité de pilotage du réseau mixte et technologique « biodiversité et agriculture » animé par l'ACTA, comité de pilotage de l'Observatoire agricole de la biodiversité, comité de pilotage du réseau des collectifs d'agriculteurs pour la transition agroécologique (projet Collagro) animé par la FNCUMA.

Les MAEC

La Fédération a poursuivi l'animation inter-Parcs sur les MAEC. Deux échanges sur la mise en œuvre du dispositif ont été organisés : atelier dédié lors du séminaire biodiversité, le 7 juillet 2015 et une demie journée lors du séminaire agriculture dans le Haut-Jura, en présence de représentants des ministères en charge de l'agriculture et de l'écologie. Ces réunions ont permis d'élaborer une note adoptée en Bureau le 14 octobre 2015 suivie d'un courrier au ministre de l'Agriculture et au Président de l'ARF. Un rendez-vous d'une délégation de Parcs avec le cabinet du ministre de l'Agriculture et les services a été organisé le 4 novembre. Les arguments défendus par les Parcs se sont également appuyés sur une enquête à laquelle 36 Parcs ont répondu. Une étude sur la MAEC « systèmes herbagers et pastoraux » s'appuyant sur l'expérience de trois Parcs a été réalisée et a permis l'édition et la diffusion d'un guide de 64 pages. Ce travail a été présenté aux services déconcentrés et aux porteurs de projet le 7 avril 2015 lors d'une réunion organisée à Paris. Cette étude a également été présentée aux Assises nationales de la biodiversité.

Un atelier agriculture a été organisé au séminaire « renforcement de la dimension sociale des chartes » du 20 novembre 2015.



PARTIE 9

Urbanisme, paysage, climat énergie

La commission « Urbanisme, paysage, climat et énergie » s'est réunie à deux reprises les 16 avril et 5 novembre.

L'année 2015 a été particulièrement dense en matière de climat, d'énergie et d'architecture tant au niveau des évolutions du cadre réglementaire qu'en matière d'implication dans les stratégies globales sur les enjeux territoire et climat : autonomie énergétique, COP21.

9.1 URBANISME RURAL

Les travaux 2015 sont dans le prolongement des études conduites en 2013 et 2014 sur les outils d'urbanisme, les ateliers d'architecture, et les interventions en centres-bourgs. Quatre fiches synthétiques (cartes postales) ont été réalisées pour communiquer sur les approches des Parcs naturels régionaux dans ces domaines.

La Fédération a organisé un séminaire d'échanges de pratiques « Et toi tu fais comment ? » réunissant les chargés de mission urbanisme, architecture et paysage des Parcs. Le séminaire s'est déroulé du 3 au 5 juin dans le PNR des Causses du Quercy, sous forme d'ateliers.

PLUi

La Fédération a prolongé l'étude sur les PLUi dans les Parcs conduite en 2014, par le recueil de données et la constitution d'un fonds documentaire et juridique. Ces matériaux lui ont permis d'organiser une rencontre sur l'urbanisme intercommunal le 30 novembre 2015 dans le Parc des Alpilles. Cette journée a permis de faire le point sur le cadre réglementaire et ses évolutions, des exemples d'approches intercommunales de l'urbanisme (Parc des Alpilles, et Parc du Massif des Bauges) et des approches non réglementaires fondées sur la sensibilisation.

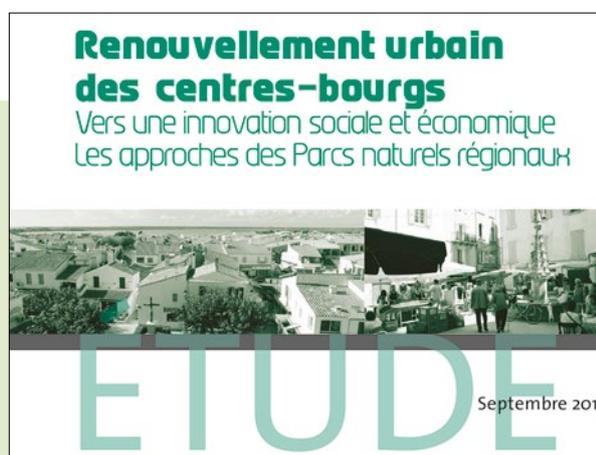
Ateliers territoriaux d'urbanisme

La Fédération et l'École nationale supérieure d'architecture de Nancy (ENSAN) ont co-organisé les 15 et 16 octobre 2015 à Nancy, un colloque pour les 10 ans des ateliers d'architecture dans les Parcs afin de dresser un bilan tourné vers l'avenir. Il a donné lieu à la publication d'un hors-série présentant le carnet de route d'un tour des Parcs par les étudiants.

Centres-bourgs

La Fédération a conduit une étude sur le renouvellement urbain des centres-bourgs dans les Parcs et a produit une note d'orientation stratégique sur la politique de revitalisation.

Elle a organisé en fin d'année un séminaire « Biodiversité et paysage, à la croisée des centres-bourgs », le 1^{er} décembre dans le Parc des Alpilles afin de réfléchir, à partir d'exemples, sur la valeur stratégique des interventions en centre-bourg.



9.2 PAYSAGE

Mise en réseau des observatoires photographiques du paysage

À la suite du recensement en 2014 des différentes pratiques d'observatoires photographiques du paysage (OPP) dans les Parcs, la Fédération a posé les bases d'un réseau permettant d'évaluer le positionnement de l'outil par rapport aux différentes missions menées par les Parcs, et d'approfondir le dialogue avec le ministère de l'Écologie. Ce réseau s'est réuni le 6 novembre 2015. La Fédération a parallèlement élaboré :

- Un argumentaire sur l'interface des OPP avec les plans de Parcs, et les documents de planification et d'aménagement;
- Une base de données sur les différentes démarches d'OPP;
- L'architecture technique et financière d'un forum en ligne: rubriques, thèmes, publications, agendas...

1000 paysages en action

La Fédération a accompagné l'opération « 1000 paysages en action » lancée par le ministère de l'Écologie pour susciter une mobilisation sur le paysage: diffusion d'un questionnaire auprès des Parcs et alimentation de la plateforme en ligne mise en place par le ministère :

www.1000paysages.gouv.fr

21 Parcs ont contribué à la démarche représentant une cinquantaine de projets représentatifs des différents modes d'intervention des Parcs: planification et aménagement, concertation, restauration-valorisation, agroécologie et agroforesterie, cadre de vie et écotourisme, transition énergétique.

9.3 AUTONOMIE ÉNERGÉTIQUE DES PARCS, TRANSITION ÉNERGÉTIQUE, TEPOS et TEPCV

La Fédération a poursuivi l'animation de l'objectif d'autonomie énergétique des Parcs à l'horizon 2030. Elle s'est appuyée sur :

- Le renforcement de l'engagement des Parcs dans les stratégies climat énergie territoriales;
- La réponse particulièrement forte des Parcs aux appels à projet « Territoire à énergie positive pour la croissance verte »;
- La consolidation des TEPOS régionaux;
- La contribution à la COP21.

La Fédération a également suivi le projet de loi sur la transition énergétique et la croissance verte et a proposé plusieurs amendements notamment en terme de portage de PCAET dans la suite de ses propositions lors du débat préparatoire à la loi de transition énergétique. Les échanges de préparation de ces amendements qui n'ont pas été retenus ont néanmoins permis de souligner l'engagement des Parcs auprès des EPCI.

Autonomie énergétique des Parcs et séminaire technique

La Fédération a installé le 17 mars un comité de pilotage national sur l'autonomie énergétique. La mise en œuvre du projet de baromètre énergétique des Parcs engagé en 2014 sera reportée suite à un désengagement d'un financeur important.

Les attentes des Parcs exprimées en 2014 en matière de démarche collective sur l'autonomie énergétique a nourri un séminaire technique sur « Transition énergétique: agir ensemble sur les territoires » organisé avec le Parc du Massif des Bauges les 12, 13 et 14 octobre 2015. Ce séminaire a permis de confronter les expériences conduites sur les Parcs en matière de mobilité, d'efficacité thermique des bâtiments, de financement des projets énergie. Plus de 25 Parcs ont ainsi pu échanger et découvrir les actions d'un territoire engagé à la fois dans un TEPCV et dans deux TEPOS régionaux axés sur la relation urbain rural. Cette rencontre a également été l'occasion d'évoquer les démarches des partenaires comme la Poste sur la mobilité électrique, les tiers lieux et les actions de GRT-gaz autour des questions de biodiversité, de réseau énergétique et de mobilité gaz. Il s'inscrit dans la démarche de formation-action des Parcs soutenue par le CNFPT. Le séminaire a également permis de travailler sur les axes forts à privilégier en 2016 avec une demande sur la dimension tiers lieux et mobilité.

Appel à projets « Territoire à énergie positive pour la croissance verte » (TEPCV)

Les résultats de l'appel à projet « Territoire à énergie positive pour la croissance verte » diffusés en février 2015, ont montré le dynamisme des Parcs dans ce domaine avec 80% des Parcs reconnus dans les trois catégories. Les Parcs ont pu montrer l'importance de leur rôle d'ensemblier et la capacité à mobiliser les collectivités (Commune et EPCI dont des agglomérations) à travers les projets présentés.

Concernant les lauréats de la première catégorie, le passage à l'engagement effectif des conventions a donné lieu à des interprétations divergentes sur le rôle d'un Parc en matière d'actions climat énergie sur un territoire et plus particulièrement sur la question plus générale mais essentielle de la reconnaissance de la contribution des territoires de projets à la réussite d'une stratégie nationale. Ce rôle spécifique des Parcs a pu déjà s'illustrer à travers la contribution des Parcs aux programmes successifs en faveur de l'action territoriale énergie/climat: Contrat Atenee et Contrat COT portés par l'ADEME avec l'appui des Régions, animation et portage de Plan Climat volontaires, Portage d'Espaces info-Énergie et engagement dans les TEPOS régionaux. La Fédération a pu contribuer dès septembre 2014 à la mobilisation du réseau sur les TEPCV et apporter un appui lors de la construction des projets et dans le suivi de l'évolution des dossiers. Ce dossier a mis en avant également la qualité et l'importance de la coopération entre les Parcs et leurs interlocuteurs des services déconcentrés de l'État et les directions régionales de l'ADEME.

COP21 Paris 2015

La Fédération et les Parcs ont contribué à la réussite de la COP21 et des manifestations associées. La Fédération a obtenu le label « COP21 Paris 2015 » pour un ensemble de formations couvrant les domaines d’actions des Parcs :

- Séminaire « urbanisme et paysage » du 3 au 5 juin dans les Causses du Quercy qui a pu aborder dans les ateliers la question des Écoquartiers, de l’aménagement durable et de la relation paysage énergie avec un zoom sur la pollution lumineuse ;
- Séminaire Biodiversité dans le Parc de la Forêt d’Orient du 6 au 8 juillet 2015 avec un atelier spécifique consacré à la relation énergie et biodiversité ;
- Séminaire « Énergie et Climat » sur le Parc du Massif des Bauges ;
- Rencontre « Rénovation du bâti ancien et transition énergétique : concilier efficacité énergétique et qualité architecturale », le 8 juillet 2015.

51 initiatives des Parcs pour le Climat

Il était important pour les Parcs d’être contributeurs à la traduction des enjeux climatiques et énergétiques sur les territoires. Pour cela, chacun des 51 Parcs a proposé une action caractérisant son engagement et a ainsi contribué à un ensemble de 51 initiatives qui a été mis en ligne sur le site de la Fédération. Ce recueil a également été labellisé COP21. Ces fiches réalisées et mises en ligne vont ainsi permettre de partager les actions des Parcs avec l’ensemble des territoires.



Interventions au Bourget et au Grand Palais

La Fédération et les Parcs ont été associés dans le cadre du Comité 21 et du Club France à la grande manifestation au Grand Palais. Un Forum sur les 51 initiatives a permis le 10 décembre de présenter les initiatives du Parc du Haut-Jura en matière de nouvelle forme de travail (tiers lieux), du Parc de Camargue sur la mobilisation de la ressource locale dans la reconstruction (paille de riz) et du Parc de la Montagne de Reims en matière de paysage de la transition et d’adaptation.

Au Bourget, la Fédération et les Parcs ont co-organisé avec CCI France et Verteego un plateau télévision sur la relation Territoire-Entreprise-Climat. Cette manifestation a eu lieu sur l’espace Comité 21 – Club France développement durable au sein du village des solutions. Le 11 décembre, une conférence sur les 51 initiatives des Parcs a permis à une dizaine de Parcs de présenter leur démarche. Enfin, ce même jour la Fédération a proposé un atelier commun avec Europarc dans la zone des négociations.

Le réseau des Parcs à travers des initiatives locales, régionales et la Fédération ont ainsi pu être contributeurs à cet événement. Bien entendu, pour l’ensemble des Parcs, la motivation et les actions associées vont bien au-delà de décembre 2015 et conforte l’ambition sur l’autonomie énergétique des territoires à l’horizon 2030.



9.4 ARCHITECTURE ET ÉCOQUARTIER

En matière d’architecture et de soutien à la démarche Écoquartier, l’année 2015 a été marquée par une volonté de la Fédération et des Parcs de favoriser une approche transversale du sujet. Au niveau national, les ministères de l’Écologie et de la Culture ont validé le principe d’une action portée par la Fédération associant architecture et écoquartiers.

Ainsi, le 8 juillet, une rencontre spécifique « Rénovation du bâti ancien et transition énergétique concilier efficacité énergétique et qualité architecturale » a réuni plus de 80 personnes dans les locaux du ministère de la Culture, à Paris. Les témoignages et les échanges ont permis d’aborder la problématique de l’intervention sur des secteurs et bâtiments protégés, sur la constitution de filière locale en capacité de répondre à une demande croissante en proposant une mobilisation de la ressource locale et une mobilisation des entreprises du territoire. Les expériences présentées (Alsace, Vosges du Nord, Gâtinais Français, Perche à travers la démarche d’une SCIC) ont permis de percevoir une demande sur l’ensemble des régions françaises en terme de technicité, de partage de connaissance et d’expérimentation.

D’autre part, la Fédération a participé à la démarche Écoquartier et a pu apporter son expérience lors des différentes réunions nationales.

Cette thématique a été renforcée par l’adoption de la loi de transition énergétique notamment dans la part réservée à l’engagement en matière d’efficacité thermique des bâtiments qui ouvre un chantier essentiel sur les plans technique, financier et de l’innovation.



Vie culturelle, éducation, lien social

La commission « Vie culturelle, éducation et lien social » s'est réunie à deux reprises, le 26 février et le 4 décembre 2015. Cette commission permet d'accorder désormais une place à la culture, tout particulièrement dans sa dimension contemporaine et de création artistique.

La première réunion de commission a été consacrée à un état des lieux des différents réseaux et projets. La seconde a été l'occasion de présenter un premier projet de note, et de faire le point sur les séminaires annuels et les projets en cours. Le volet social a été abordé comme un élément transversal entre les domaines de la culture et de l'éducation, mais également dans le cadre d'un séminaire sur la place du social dans les chartes de Parcs.

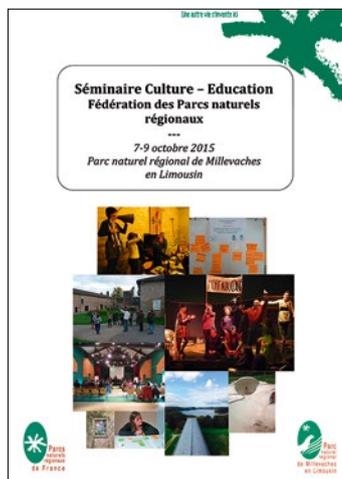
La Fédération bénéficie de l'appui du Parc des Vosges du Nord sur ces sujets.

10.1 ANIMATION DES RÉSEAUX CULTURE ET ÉDUCATION AU TERRITOIRE

La Fédération a animé les échanges des groupes « culture » et « éducation » : expertises et conseils ont été menés auprès des chargés de mission des Parcs, afin de les accompagner dans la structuration de leurs activités et projets spécifiques à leurs territoires. L'animation de réseau a été optimisée par la mise en place d'outils dynamiques facilitant la mutualisation et les échanges d'expériences : édition régulière de « bulletins culture » et « bulletins éducation » permettant de rationaliser et hiérarchiser l'envoi d'informations nationales, fichiers contacts en ligne accessibles aux chargés de mission.

Un séminaire culture & éducation au territoire a été organisé du 7 au 9 octobre 2015 dans le Parc de Millevaches en Limousin. Il a rassemblé une cinquantaine de participants – 30 Parcs représentés – autour des thématiques suivantes : stratégie culturelle, marquage des prestations éducatives et culturelles, démarches participatives et co-construction, implication des élus et réforme des rythmes scolaires et le rôle des Parcs en dehors du temps scolaire.

Les « Rencontres Culture » des Parcs nommées « Diversité #1 », ont eu lieu les 5 et 6 novembre 2015 à l'écomusée de Marquèze à Sabre dans le Parc des Landes de Gascogne. Une première rencontre du réseau culture des Parcs avait déjà eu lieu en 2013 dans le Parc de la Narbonnaise en Méditerranée sur la thématique « Quels partenariats entre les PNR et les DRAC ? ». En 2015, la problématique retenue est celle de l'inscription des projets d'art contemporain dans les paysages ruraux. Soutenu par le ministère de la Culture et de la Communication, co-organisé par le Parc naturel régional des Landes de Gascogne, la Fédération et l'association « Forêt d'Art contemporain », ce temps de rencontre local avait pour vocation la mise en valeur du projet d'installation d'œuvre d'art contemporain dans la forêt landaise. Le partenariat a donné l'opportunité de traiter la question à l'échelle des 51 Parcs de France et a ainsi permis de donner une ampleur nationale à l'événement et d'ouvrir sur d'autres projets de Parcs : paysages industriels, vent des forêts, Camargue... L'appropriation par les habitants, la médiation, l'implantation dans un territoire et l'implication des élus dans le contexte spécifique des Parcs naturels régionaux ont été quelques-unes des problématiques abordées.



« Tous en action »

« Tous en action » est une série de petits films ou diaporamas valorisant la diversité des actions culturelles et d'éducation au territoire dans les Parcs naturels régionaux, actions menées avec des partenaires éducatifs, culturels ou scientifiques. Support de promotion et d'animation des réseaux, l'opération a été reconduite en 2015 et élargie aux actions culturelles des Parcs.

14 vidéos ont été publiées en 2015 sur le site web de la Fédération. 23 Parcs sont représentés, dont un « inter-Parcs » avec l'opération sur les bistros. Plusieurs Parcs proposent deux films (Verdon, Mont d'Ardèche, Ballons des Vosges...) qui permettent de mettre en lumière l'éducation à l'environnements et l'action culturelle.

La Fédération a également communiqué sur l'action originale des Parcs en matière de culture et d'éducation à partir de son nouveau site Internet et de la contribution à la revue *Espaces naturels* avec un article à propos des Salins, « Les salins, entre culture et nature » (M.Thiba, parution janvier 2016).

10.2 POSITIONNEMENT DANS LE DOMAINE CULTUREL

La Fédération et le ministère de la Culture et de la Communication ont signé une nouvelle convention cadre triennale (2015-2017). Cette convention, déclinée annuellement dans un programme d'actions, a pour but de favoriser le soutien des services du ministère à la politique culturelle de la Fédération et ainsi mener à la définition de programmes d'actions entre les DRAC et les Parcs sur le plan local. Nouveauté d'un partenariat déjà existant, cet accord permet d'élargir le domaine de la collaboration aux arts vivants et au soutien à la création contemporaine. Ce nouveau volet, conjugué aux politiques en matière de patrimoine, paysages et architecture, renforce un des objectifs des Parcs naturels régionaux : l'intégration et le « vivre ensemble ».

Un groupe de travail élabore une note de positionnement nationale sur la question de la culture dans les Parcs, à la demande de la commission. Cette note traduit la volonté d'affirmer une « politique culturelle » des Parcs, en cohérence avec la montée en puissance de certains acteurs (comme les EPCI) et en lien avec la réforme territoriale. Elle a pour ambition d'être un document de référence pour aider les Parcs à défendre la mission culture au moment des révisions de charte ou des nouveaux projets de Parcs.

Films 2015

- **Verdon**, projet culturel
« Raconte-moi ton Verdon »
- **Ballons des Vosges**, projet culturel
« Le Patrimoine culturel immatériel, entre concertation et délibération »
- **Montagne de Reims**, résidence artistique
« Par les communes »
- **Baronnies Provençales**, projet pédagogique
« Jardin d'école »
- **Les Parcs du Massif central**, valorisation des bistros en milieu rural
- **Narbonnaise en Méditerranée**, projet culturel
« Les archives du sensibles »
- **Ballons des Vosges**, appel à projet pédagogique fédérateur
« Le Parc un espace de vie : sports et nature à partager »
- **Landes de Gascogne**, forêt d'art contemporain
- **Normandie Maine**, projet participatif
« Habiter là »
- **Pyrénées catalanes**
« Parcours éducatif »
« Quand les collèges s'ouvrent sur leur territoire »
- **Martinique**, manifestation autour de la tradition martiniquaise
« le Noël d'Anton chez nous »
- **Caps et marais d'Opale**
programme Biodiver'lycées
chantier d'urbanisme avec les habitants
- **Camargue**
« Les sentiers de l'eau en Camargue », un parcours artistique pour observer et comprendre l'action de l'homme sur le paysage

10.3 CONTRIBUTIONS NATIONALES ET INTERNATIONALES

L'Espace national de concertation (ENC) pour l'éducation à l'environnement et au développement durable

La Fédération a participé activement à l'instance de concertation nationale au travers de plusieurs réunions et ateliers thématiques de travail. Cette structure, créée à l'initiative du CFEEDD est co-animée par ce dernier et le ministère de l'Écologie. Elle a pour vocation d'être le lieu de la gouvernance nationale de l'éducation au développement durable. L'ENC est force de proposition pour l'élaboration d'un projet politique, doit favoriser la mise en réseau des acteurs nationaux et doit jouer un rôle de cohérence nationale. Elle fonctionne en commissions transversales et opérationnelles, et regroupe des partenaires publics et privés sur un principe de participation volontaire. Le « Cahier d'acteur ENC » est un des projets développés par cette instance en 2015, notamment dans l'optique de la COP21. L'objectif était d'élaborer un document pour mettre en valeur la pertinence des processus ENC et de ses déclinaisons locales en ERC/ETC comme contributions au développement de programmes d'EEDD, particulièrement sur la question du climat.



Valorisation des actions éducatives et culturelles des Parcs dans le cadre de la COP21

La Fédération s'est mobilisée pour valoriser l'action des Parcs au niveau national et international au sein de la Conférence sur le climat de décembre à Paris. Dans le cadre de l'appel à contribution de ses partenaires de l'Espace Comité 21/ Club France développement durable, la Fédération a mis en place un atelier au Grand Palais le 10 décembre. Les Parcs ont créé une série d'outils et de projets souvent innovants (mallettes et jeux pédagogiques, de pièces de théâtres participatives...), pour mettre en œuvre concrètement le développement durable et la lutte contre le changement climatique.

L'atelier permettait d'illustrer cette dynamique au travers des exemples de deux Parcs présents pour l'occasion :

- le Parc naturel régional du Golfe du Morbihan avec la présentation du projet « CACTUS » (Climat, Adaptation, Changements Territoires, Usages), outil d'aide à la réflexion pour anticiper l'adaptation aux effets du changement climatique sur les territoires littoraux. Il était également présenté ce même jour au Bourget au stand Espace UICN/AFD « Solutions fondées sur la Nature » ;
- le Parc naturel régional de Loire Anjou Touraine avec « Voyage en 2050 », accompagné de la compagnie de théâtre Spectabilis. Il s'agit d'un atelier de prospective citoyenne proposé aux habitants à l'occasion de manifestations, de formations. Les participants sont invités à se projeter en 2050 et envisager les évolutions possibles notamment en lien avec le changement climatique. Introduction à la bulle spatio-temporelle puis rencontres de cinq scénarii de vie d'habitants en 2050 dans une mise en scène de salle à manger...

10.4 DIMENSION SOCIALE DANS LES CHARTES

En conclusion du programme d'appui à la mise en œuvre de la dimension sociale dans les nouvelles chartes – conduit de 2010 à 2014 avec le soutien de Mairie-conseils –, la Fédération a finalisé et diffusé en 2015 une boîte à outils destinée prioritairement aux équipes techniques et aux élus des Parcs mais qui peut également intéresser les autres territoires de projet. Elle est composée :

- d'un document principal d'une trentaine de pages qui présente le processus participatif utilisé qui tire les enseignements des démarches engagées et qui est agrémenté de témoignages d'acteurs. Il est accessible sur les sites de Mairie-conseils et de la Fédération ;
- de 30 fiches pratiques ayant vocation à aider des territoires volontaires à conduire ce type de démarches.

Elle a également organisé un séminaire le 20 novembre 2015 dans un objectif de transfert d'expériences et d'ouverture vers les partenaires sociaux. Ce séminaire a réuni environ 70 personnes : chargés de mission de différentes thématiques et élus de Parcs, partenaires sociaux et institutionnels.

En plus de la présentation de la boîte à outils, six ateliers ont abordé les principales missions des Parcs sous l'angle de dimensions sociales renforcées. Il a été aussi l'occasion de croiser les regards avec des partenaires sociaux et institutionnels intéressés par des approches de développement social territorial.

Enfin, il a permis d'échanger sur des bonnes pratiques au sein des Parcs et sur d'autres territoires en s'appuyant notamment sur 77 « cartes postales » (fiches expériences très synthétiques).

Le renforcement de la prise en compte des dimensions sociales au sein de missions thématiques s'est aussi poursuivi au travers de l'action sur le tourisme et les loisirs pour tous.

Équipe de la Fédération



Pierre Weick	Directeur
Sylvie Gauchet	Secrétaire générale
Stéphane Adam	Chargé de mission développement économique, social, tourisme
Olivier André	Chargé de communication
Solène Bellanger	Chargée d'études trame verte et bleue
France Drugmant	Chargée de mission agriculture durable
Nathalie Durand-De Rueda	Responsable paie et personnel
Olivia Favre	Chargée de mission évaluation
Claire Hamon	Chargée de mission trame verte et bleue
Alice Hirtzlin	Chargée d'études communication numérique
Martine Laborde	Documentaliste – chargée de l'information du public
Anne Le Garrec	Assistante de direction
Katy Monier	Chargée de mission chartes et international
Thierry Mougey	Chargé de mission biodiversité et gestion des espaces
Philippe Moutet	Chargé de mission climat, énergie et architecture
Valérie Petel	Assistante
Christine Rosse	Comptable
Nicolas Sanaa	Chargé de mission aménagement du territoire
Nathalie Streib	Chargée de communication
Marie-Laure Thao	Chargée de mission chartes
Dominique Vespuce	Assistante
Appui Parc	
Claudy Combe	Forêt (Livradois-Forez)
Elen Gouzien	Culture et éducation (Vosges du Nord)
Jean-Paul Guérin	Tourisme (IPAMAC)

Coordination

Pierre Weick, Directeur

Réalisation

Sylvie Gauchet, Secrétaire générale et l'équipe de la Fédération

Relecture, recherche iconographique et suivi de la fabrication

Anne Le Garrec

Mise en pages

Laurence Duplan

Crédits photos

FPNRF N. Streib / PNR Baronnies provençales / Mariano Abad / OT Allevard / FPNRF A. Le Garrec / FPNRF K. Monier

Fédération des Parcs naturels régionaux de France
9, rue Christiani – 75018 Paris
Tél. 01 44 90 86 20 – Fax 01 45 22 70 78
info@parcs-naturels-regionaux.fr

POUR EN SAVOIR PLUS
SUR LES PARCS NATURELS RÉGIONAUX
 www.parcs-naturels-regionaux.fr

 [Rejoignez-nous](#)
sur les réseaux sociaux |  fb.com/FederationPNR |  [@FederationPNR](https://twitter.com/FederationPNR)

